

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarante et unième séance – Lundi 23 janvier 2023, à 17 h 30

**Présidence de M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini, présidente**

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Fabienne Aubry-Conne, MM. Omar Azzabi, Pierre de Boccard, M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier, M. Simon Brandt, M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat, MM. Olivier Gurtner, Pascal Holenweg, M<sup>me</sup> Dorothée Marthaler Ghidoni, MM. Antoine Maulini, Alain Miserez, M<sup>me</sup> Bineta Ndiaye, M. Yves Steiner et M<sup>me</sup> Delphine Wuest.*

Assistent à la séance: *M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire, M. Alfonso Gomez, vice-président, M. Sami Kanaan, conseiller administratif, M<sup>mes</sup> Frédérique Perler et Christina Kitsos, conseillères administratives.*

### CONVOCATION

Par lettre du 21 décembre 2022, le Conseil municipal est convoqué en séance extraordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville pour lundi 23 janvier 2023 à 17 h 30.

**1. Exhortation.**

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

**2. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**3. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

#### 4. Présentation de la Stratégie climat de la Ville de Genève (D-29).



[WWW.GENEVE.CH/STRATEGIE-CLIMAT](http://WWW.GENEVE.CH/STRATEGIE-CLIMAT)



## **Plan de la présentation**

1. Processus d'élaboration de la Stratégie climat
2. Ambitions & principes d'action
3. Structure de la Stratégie climat
4. Diagnostic
5. Mesures phares



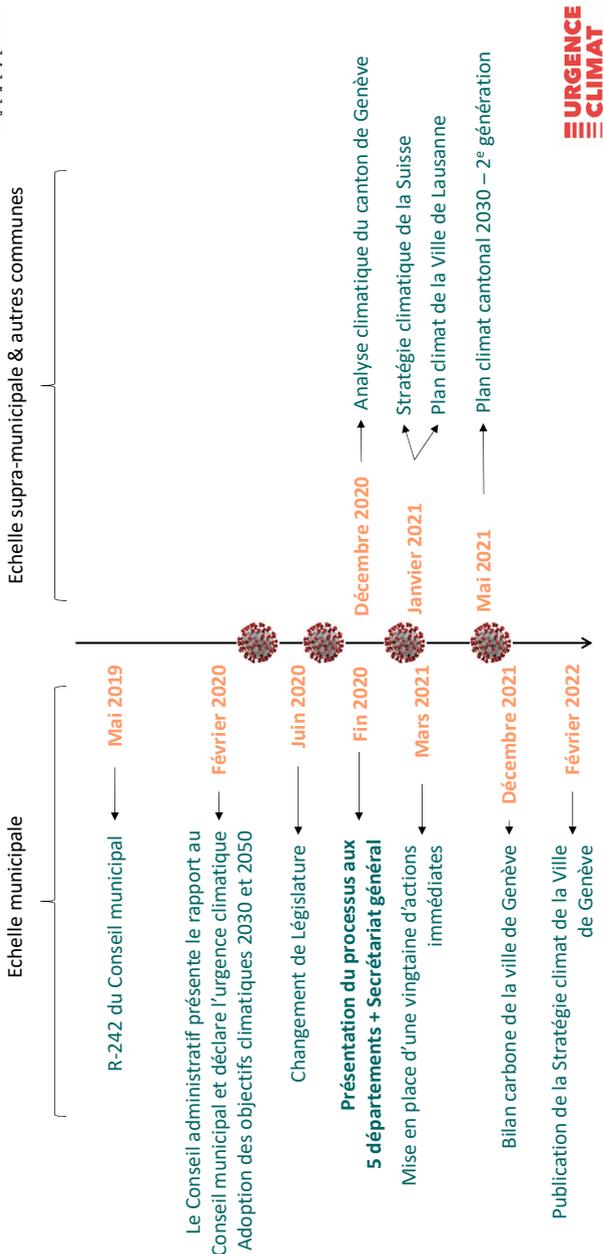


# 1. Processus d'élaboration : genèse et méthode



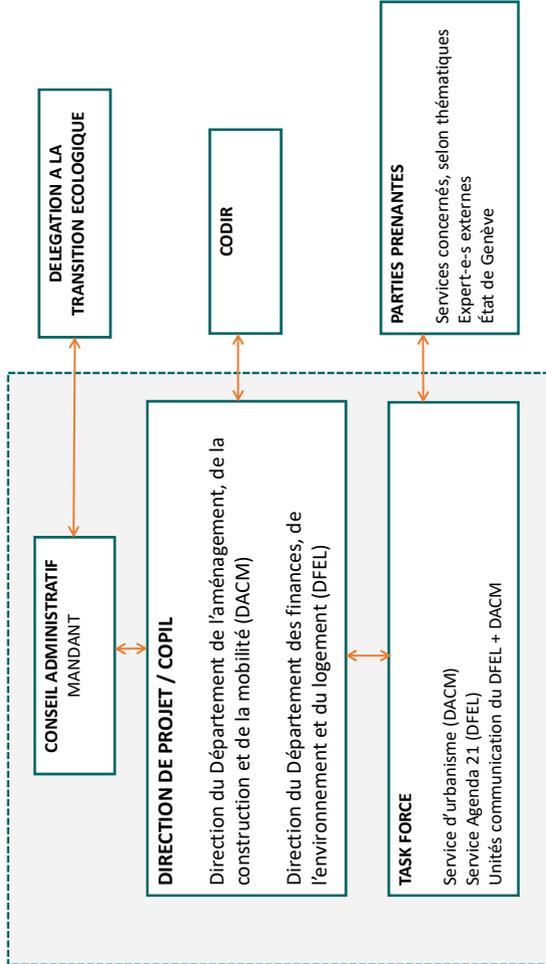


# Genève





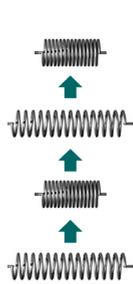
# Gouvernance



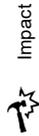


# Démarche méthodologique

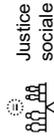
## 78 mesures...



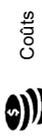
### Critères



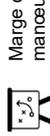
Impact



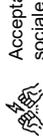
Justice sociale



Coûts



Marge de manœuvre



Acceptabilité sociale

1. Diagnostic
2. Ateliers d'exploration + étude de la littérature
3. Calculs – Objectifs chiffrés à l'horizon 2030
4. Consultation partenaires externes
5. Priorisation
6. Validation politique
7. Rédaction rapport & brochure



# Livrables et processus mis en place



Brochure grand public



Rapport technique



Bilan carbone «territoire» Bilan carbone «administration»



[WWW.GENEVE.CH/STRATEGIE-CLIMAT](http://WWW.GENEVE.CH/STRATEGIE-CLIMAT)

## Task Force climat

- Coordination – implémentation de la Stratégie
- Système de suivi (en cours → 2023)
- Chiffrage financier (en cours → 2023)
- Communication & participation
- Collaboration avec d'autres territoires également en transition écologique





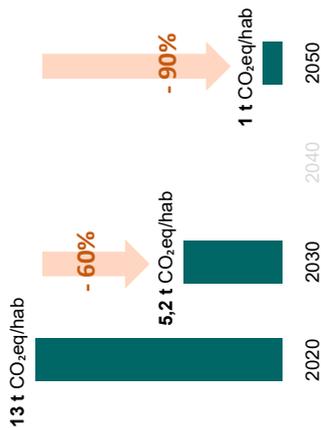
## 2. Ambitions & principes d'action



## Ambitions

### 2 OBJECTIFS GÉNÉRAUX – 2 ÉCHÉANCES :

- ▶ Diminuer de **60%** les émissions de GES d'ici à **2030**
- ▶ Atteindre la **neutralité carbone** en **2050**.



... Quantitativement



... Géographiquement



... Thématiquement

Ambition exprimée...





## Principes d'action

- **Réviser les politiques et pratiques municipales à la lumière de l'urgence climatique**

- Elle doit (ré-)orienter l'intégralité des planifications, des pratiques et des processus de prise de décision.

- **Articuler la Stratégie climat avec les démarches et les parties prenantes à l'échelle supra-municipale**

- La Ville de Genève doit impérativement coopérer avec les acteurs et actrices publiques et privées opérant au niveau du canton et du Grand Genève.
- Lorsque le cadre supra-municipal n'est pas entièrement adapté à l'urgence climatique, la Ville entend jouer son rôle politique et agir pour le faire évoluer.

- **Concilier enjeux climatiques et impératifs socio-économiques**

- La transformation visée par cette Stratégie climat est non seulement écologique, mais aussi sociale.
- Elle est indissociable d'une réduction des inégalités sociales (protection des plus vulnérables), d'une meilleure qualité de vie (santé, cadre de vie) et de la création de nouvelles opportunités économiques.



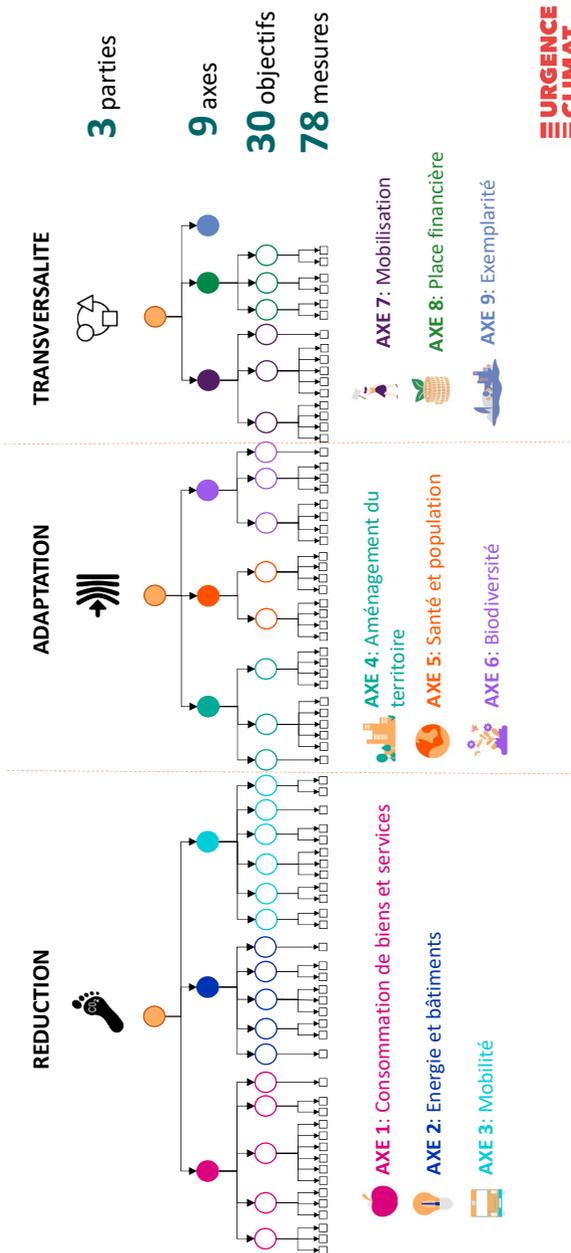


### 3. Structure de la Stratégie climat





# Structure de la Stratégie climat





# Structure de la Stratégie climat

## ► 30 Tableaux synthétiques au niveau des objectifs

### Formulation de l'objectif

	Formulation de l'objectif	Contribution de l'objectif	Liens avec le Plan climat cantonal	Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) – Agenda 2030 ONU
<b>OBJECTIF 1</b> Soutenir activement le développement d'un système alimentaire de production durable à l'échelle du Grand Genève				
<b>Synergies</b>	<p><b>Synergies avec d'autres objectifs de la stratégie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Objectif 2 (axe 1): Promouvoir une consommation alimentaire décarbonée et saine</li> <li>– Objectif 22 (axe 4): Protéger et restaurer les écosystèmes naturels</li> </ul>	<p>Contribution à l'effort de réduction</p> <p>● ○ ○</p>		
<b>Co-bénéfices</b>	<p><b>Effets positifs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Amélioration de la santé</li> <li>– Soutien à l'économie locale</li> <li>– Développement des liens sociaux (potagers urbains)</li> <li>– Contribution au maintien de la biodiversité</li> <li>– Amélioration des liens entre la ville et son territoire.</li> </ul>		<p><b>Liens avec le FCC</b></p> <p>– Fiche 3.1: Promouvoir et soutenir une alimentation bas carbone, saine et équilibrée</p>	
<b>Obstacles potentiels</b>	<p><b>Obstacles potentiels à la mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le nombre d'arabes disponibles qui pourraient être destinés à la distribution de produits agricoles est plutôt limité.</li> <li>– Les agriculteurs urbains peuvent exiger des arbitrages (coûts d'opportunités liés à l'utilisation du sol).</li> </ul>			<p><b>ODD concernés</b></p> <p>2  3  15 </p>



## 4. Diagnostic (point de départ)





# Diagnostic

# REDUCTION



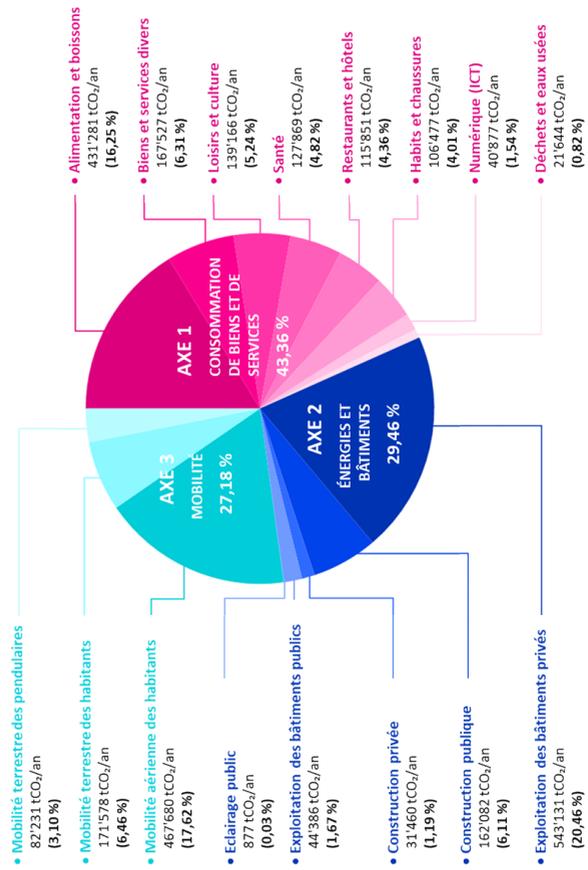


**13t CO<sub>2</sub>eq/hab/an**

- Réalisé en 2021, avec les données 2019
- Méthodologie GHG Protocol
- Prend en compte les émissions **directes** (émissions sur le territoire genevois) et **indirectes** (émissions hors du territoire mais liées à des activités ou acteurs du territoire)



# Bilan carbone (par secteurs)

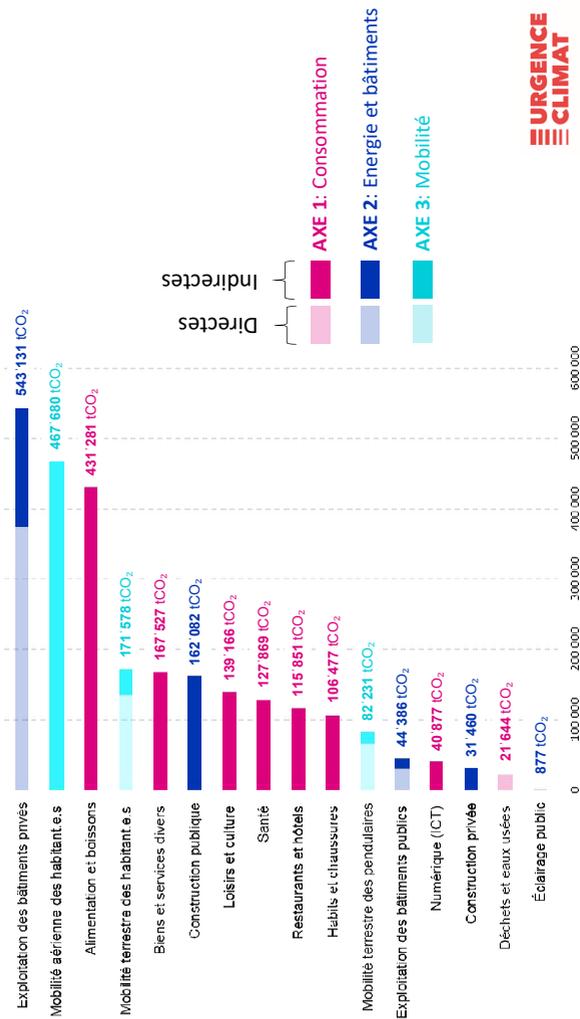




# Bilan carbone (par types d'émission)



**76 %**  
Emissions  
indirectes



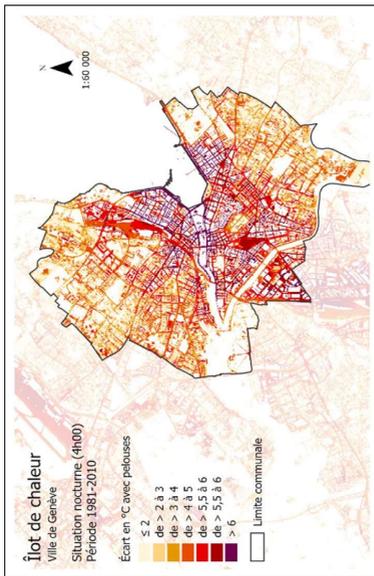


# Diagnostic ADAPTATION

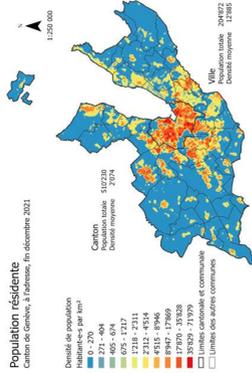




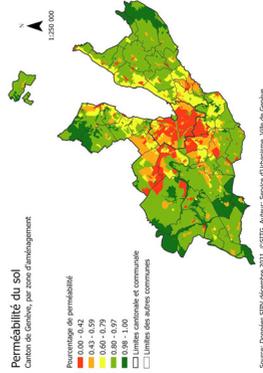
# Analyse climatique du canton GE



## • Densité de population



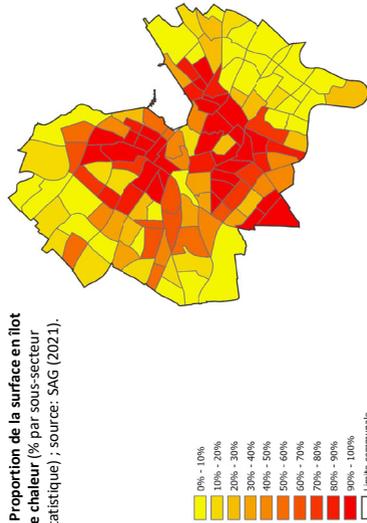
## • Morphologie urbaine



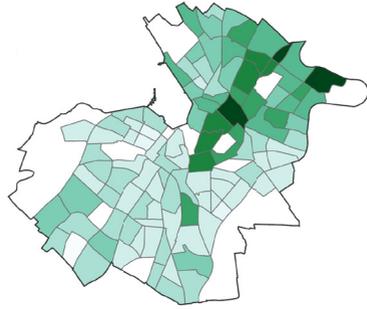


# Îlots de chaleur urbains et équité sociale...

• Proportion de la surface en îlot de chaleur (% par sous-secteur statistique) ; source: SAG (2021).



• Revenu brut médian des couples mariés (CHF/an) ; source: OCSTAT (2021).



≠ ↗

- Exposition
- Vulnérabilité



- Mesure 51 : Prioriser la réduction des îlots de chaleur dans les quartiers à forte précarité





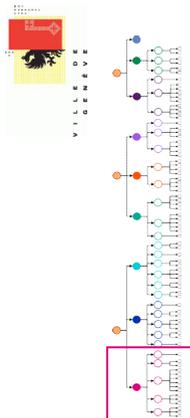
## 5. Mesures phares



## Mesures phares

### AXE 1 : Consommation

- **Mesure 4** : Rendre obligatoire l'application de la **Charte de l'alimentation durable**, du 13 octobre 2021, pour les réceptions de la Ville de Genève et exiger le régime alimentaire semi-végétarien dans les organismes sous gestion communale et lors des manifestations. **Promouvoir systématiquement ces régimes auprès de tous les publics.**

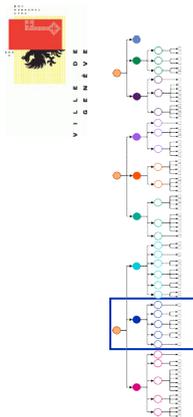


Réduction

## Mesures phares

### ! AXE 2 : Énergie et bâtiments

- **Mesure 19** : Réduire de 30% la consommation énergétique du patrimoine bâti municipal et diminuer de 60% ses émissions de CO<sub>2</sub>.

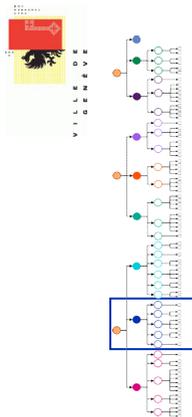


Réduction

## Mesures phares

### ! AXE 2 : Énergie et bâtiments

- **Mesure 21** : Mettre en place « Genève-Rénove », programme destiné aux propriétaires privés afin de **faciliter les démarches de rénovation des bâtiments**, en collaboration avec les Services industriels de Genève et le Canton.



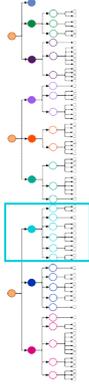
Réduction

## Mesures phares



### AXE 3 : Mobilité

- **Mesure 26** : Augmenter l'espace public dédié à la mobilité active, à la végétalisation et aux usages récréatifs en transformant, sans compensation, la moitié des **places de stationnement en surface** dans l'hyper-centre et un tiers des places dans les quartiers résidentiels.



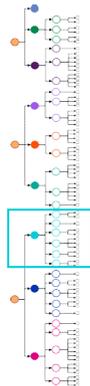
### Réduction

## Mesures phares



### AXE 3 : Mobilité

- **Mesure 33** : Renouveler le parc de véhicules et engins de la Ville de Genève en acquérant dorénavant des modèles à propulsion sobre en CO<sub>2</sub> pour atteindre, d'ici 2030, **50% du parc de la Ville en électrique**.

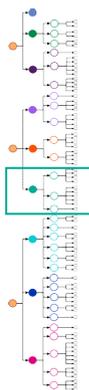


Réduction

## Mesures phares

### AXE 4 : Aménagement du territoire

- **Mesure 38** : En collaboration avec le Canton, développer les lieux de baignade naturels ainsi que les **accès à l'eau** en général pour permettre le rafraîchissement de toute la population genevoise.

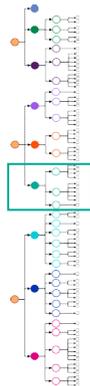


Adaptation

## Mesures phares

### AXE 4 : Aménagement du territoire

- **Mesure 42 : Dés-imperméabiliser au moins 10'000 m<sup>2</sup> par an** sur le domaine public et assimilable pour faciliter l'infiltration des eaux au plus proche de leur point d'arrivée au sol et réduire le risque d'inondation.



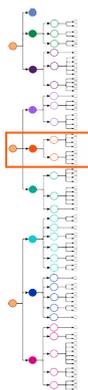
Adaptation

## Mesures phares



### AXE 5 : Santé et protection de la population

- **Mesure 51** : Prioriser la réduction des îlots de chaleur dans les quartiers à forte précarité afin de diminuer les inégalités socio-économiques face au dérèglement climatique. D'ici 2030, tous les quartiers concernés ont bénéficié de mesures pour réduire l'îlot de chaleur urbain.

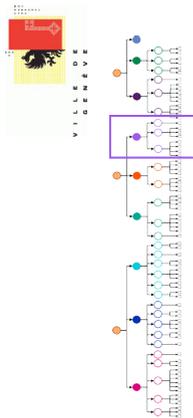


Adaptation

## Mesures phares

### AXE 6 : Biodiversité

- **Mesure 55** : D'ici 2030, multiplier par quatre le nombre de **toitures végétalisées sur les bâtiments du patrimoine municipal**, en passant de 17 bâtiments aujourd'hui à environ 70 dans huit ans (soit environ +50'000m<sup>2</sup> végétalisés).

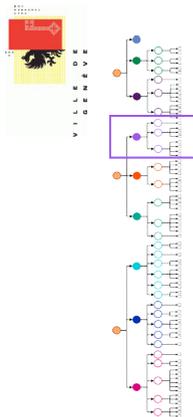


Adaptation

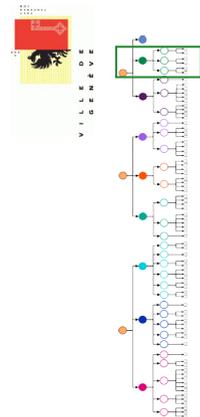
## Mesures phares

### AXE 6 : Biodiversité

- **Mesure 59** : Préserver et développer la biodiversité en augmentant les surfaces qui lui sont dédiées notamment en **freinant l'artificialisation des sols**.



Adaptation



Transversalité

## Mesures phares

### AXE 8 : Place financière

- **Mesure 75** : Emettre plusieurs emprunts obligatoires verts d'ici la fin de la législature pour financer massivement la transition écologique des infrastructures communales et des bâtiments propriétés de la Ville de Genève.

(Version complète de la Stratégie climat consultable sur le site internet  
de la Ville de Genève et aux Archives de la Ville de Genève.)

—\*\*\*—

**La présidente.** Comme vous le savez, nous siégeons en séance extraordinaire durant cette première partie de soirée pour la présentation de la Stratégie climat. Je vous annonce l'organisation des travaux. Comme vous en avez été informés la semaine passée, cette séance extraordinaire est consacrée à cette présentation qui sera suivie de questions-réponses jusqu'à 19 h. Si quelques questions restaient en suspens, il pourrait y être répondu lors de la séance plénière ordinaire de 20 h 30. S'il devait rester beaucoup de questions en suspens, un autre moment serait prévu. Le bureau se réunira à la fin de cette séance – je le remercie d'en prendre note – pour décider de la suite à donner le cas échéant en début de la deuxième partie de soirée, séance qui sera en principe la continuité des séances ordinaires précédentes.

Je donnerai la parole aux conseillers municipaux et conseillères municipales qui la demanderont pour une question par groupe, en allant de droite à gauche. Il s'agit de questions, pas d'échanges... Aussi, soyez un peu disciplinés de façon que vos camarades puissent aussi poser leurs questions. Il me semble qu'une à deux minutes par question devrait largement suffire si vous ne vous étalez pas.

Nous accueillerons au perchoir, en lieu et place de notre secrétaire administrative et de notre mémorialiste, les personnes qui vont nous présenter cette stratégie. Je souhaite la bienvenue à MM. Albert Merino-Saum, urbaniste spécialiste des politiques environnementales au Service d'urbanisme et à M. Simon Grobet, chargé de projets au Service Agenda 21 – Ville durable. Je les remercie d'ores et déjà pour leur présentation dont vous avez reçu une copie par courriel peu avant la séance. Ils nous quitteront juste après. Ainsi, ce sont bien les magistrats qui répondront à vos questions.

Je commencerai par passer la parole aux magistrats dans l'ordre protocolaire, à savoir M<sup>me</sup> la maire, M. le vice-président, M. le conseiller administratif Sami Kanaan, M<sup>me</sup> Frédérique Perler et M<sup>me</sup> Christina Kitsos. Madame la maire, je vous en prie, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire.** Merci, Madame la présidente. Il me revient effectivement l'honneur d'ouvrir cette séance consacrée au plan d'urgence climatique. Je ferai une très brève introduction générale avant de passer la parole à mes collègues qui reviendront en quelques minutes sur les thématiques relatives

à leur département. On passera ensuite la parole aux collaborateurs de la Ville de Genève pour qu'ils vous présentent ce plan d'urgence climatique, puis vous pourrez bien évidemment poser toutes les questions que vous souhaitez.

Juste peut-être encore quelques précisions sur les modalités d'organisation de cette séance. Le Conseil administratif souhaitait présenter ce plan d'urgence climatique parce que c'est un dossier et un document stratégiques pour cette législature. Les modalités de cette présentation ont été laissées en revanche à la sagacité du bureau qui a souhaité que cela se passe lors d'une séance formelle, raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre d'une séance de réserve.

Quelques mots pour vous dire qu'en février 2020 la Ville de Genève a déclaré l'urgence climatique, que pour limiter le dérèglement climatique nous entendons diminuer de 60%, conformément à l'Accord de Paris, les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. La Stratégie climat que vous tenez dans les mains a été publiée en février 2022. Elle marque, comme c'est indiqué dans ce document, une nouvelle étape de l'action municipale en intégrant les objectifs climatiques à l'ensemble de ses politiques publiques.

Cette stratégie se veut innovante, elle se veut ambitieuse; elle vise non seulement la réduction des émissions directes et indirectes de carbone sur le territoire mais aussi une transition écologique, sociale et économique. Elle implique donc vraiment un changement profond de paradigme.

Vous le savez, le milieu urbain est doublement concerné, d'abord parce qu'il est particulièrement impliqué dans les causes du dérèglement climatique et qu'il en subit aussi plus intensément les conséquences. Des solutions viables existent cependant pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre qui sont estimées en ville de Genève – on l'a calculé – à 13 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant et par an, ce qui est conséquent. Dès lors, une action politique volontariste doit être mise en œuvre.

Cette stratégie est le fruit d'un travail considérable des collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, que je profite de remercier ici. Il s'est agi d'abord de poser un diagnostic basé sur des données et des faits scientifiques puis de proposer une vision, des objectifs stratégiques et une série de mesures concrètes. C'est une stratégie qui est bien évidemment appelée à évoluer en fonction de l'avancée des connaissances, en fonction des technologies et en fonction de la situation climatique.

Pour le moment, vous le verrez, elle est constituée de 30 objectifs et de 78 mesures réparties en neuf axes stratégiques qui sont, je crois, à la hauteur des enjeux. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu la publication de ce document car nous avons d'ores et déjà mis en place sans attendre toute une série d'actions immédiates – une vingtaine. Voilà ce que je pouvais vous dire en introduction. Je cède la parole à M. Gomez.

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** Merci, Madame la maire. Mesdames et Messieurs, nous sommes donc réunis aujourd'hui pour vous présenter la Stratégie climat de la Ville de Genève, stratégie qui, vous le verrez, ou peut-être l'avez-vous déjà vu, est ambitieuse. C'est un véritable projet de société qui vise à faire de notre ville une ville durable, prospère et solidaire d'ici à 2050.

Aujourd'hui, la situation est particulièrement préoccupante. Vous avez certainement déjà vu le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui met une nouvelle fois en lumière l'urgence et la gravité de la situation climatique. Nous voyons que les politiques actuelles nous mènent loin, très loin, même, du seuil fatidique du 1,5 degré d'augmentation des températures.

Cela a bien entendu des conséquences au niveau international. Nous avons vu ce qui s'était passé au Pakistan et nous voyons aujourd'hui la situation dramatique que vivent certains pays d'Afrique comme la Somalie; mais nous le voyons également dans notre pays et nous le verrons encore, pour celles et ceux qui iront en montagne au mois de février, avec le recul de nos glaciers. Nous le voyons également en ville de Genève avec les pics de chaleur pendant l'été.

La situation est préoccupante, nous l'avons dit, alarmante même, mais nous avons aussi de bonnes nouvelles. Les bonnes nouvelles, c'est que nous avons aujourd'hui toutes les technologies et tous les moyens pour transformer nos sociétés extrêmement rapidement et de façon concrète et durable pour que le pic des émissions soit atteint d'ici à 2025. Les modèles montrent en effet, pour chacun des secteurs de la société, que l'on pourrait concilier notre niveau de vie sans émettre aucune émission.

Très concrètement, l'humanité dispose encore aujourd'hui de deux ans pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> et ainsi garantir à nos enfants et à nos petits-enfants un avenir qui soit viable et durable. Il s'agit donc de prendre des mesures drastiques, chacun à son niveau, chacun par rapport à sa responsabilité. C'est une mobilisation qui doit être générale. La Ville de Genève prend ses responsabilités.

Vous le verrez dans le document, chaque département a des mesures phares: plantation, végétalisation – et cela dans les différents départements –, consommation durable avec la charte alimentaire, les emprunts obligataires verts que nous allons bientôt lancer et le développement de l'économie circulaire. La Ville de Genève s'engage depuis plusieurs années en matière de développement durable. L'adoption de cette Stratégie climat marque une étape déterminante extrêmement importante. Il s'agit désormais pour la municipalité de mettre en œuvre une véritable transition sociale et écologique sur son territoire afin de faire de Genève une société plus écologique mais aussi plus solidaire, plus saine et apaisée à l'horizon 2050.

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Genève entend collaborer avec l'ensemble des acteurs et des actrices des secteurs publics et privés ainsi qu'avec l'ensemble de la société civile. La Ville de Genève est une des villes les plus riches au monde. Elle concentre par ailleurs des instituts de recherche qui sont reconnus, de nombreux artisans – des artisans renommés –, des acteurs clés du secteur financier, des organisations internationales et un nombre important d'associations qui luttent pour un monde plus durable. Nous avons donc les outils, les moyens de répondre à ces défis. On sait aujourd'hui qu'il est possible de passer de la parole aux actes – et c'est un projet qui nous rassemble –, de concilier le respect de l'environnement et la protection sociale, d'accroître la qualité de vie et de favoriser la biodiversité, de développer l'innovation et de diminuer la consommation, d'augmenter les emplois et en même temps de lutter contre la pollution, de choisir entre la frugalité et la créativité. (*Brouhaha.*)

Il s'agit donc d'imaginer ensemble les contours de cette société à la fois décarbonée et attractive que nous souhaitons toutes et tous édifier. Je suis persuadé que nous saurons, à travers cette Stratégie climatique de la Ville de Genève, relever ensemble ce défi qui est certainement l'un des plus grands auxquels nous ayons été confrontés.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Comme vous l'entendez, le sujet que nous abordons ensemble ce soir est fondamental et a vraiment été traité à l'échelle du Conseil administratif in corpore, impliquant toute notre administration – j'aimerais insister là-dessus.

Les domaines dont j'ai la charge en tant que magistrat, la culture, le numérique et les relations internationales, sont des domaines hautement concernés. Pour la politique culturelle comme pour toute politique, c'est évidemment le propre fonctionnement de ce secteur qui est en discussion, en l'occurrence la réduction de son empreinte environnementale au sens large.

Nous sommes très actifs à ce sujet. A titre d'exemples, nous allons publier le bilan carbone de la Fête de la musique et par ailleurs le Musée d'ethnographie vient de décrocher le label de très haute qualité sanitaire, sociale et environnementale au niveau européen. C'est même le premier musée d'Europe. Nous avons d'ailleurs déjà, depuis la législature précédente, un programme d'actions «climat et environnement» extrêmement actif, où l'on joue sur toutes les compétences et les spécialités du département dans le domaine culturel. Les institutions scientifiques comme le Muséum d'histoire naturelle ou les Conservatoire et Jardin botaniques ont une responsabilité énorme en matière de biodiversité, à la fois pour la documenter mais surtout pour sensibiliser les populations. Nous sommes en plein essor à ce niveau.

Les arts vivants essaient à la fois de réduire leur propre empreinte mais aussi d'utiliser au sens large les talents des artistes, leur créativité et leur énergie pour

thématiser ces enjeux étant donné que les artistes ont parfois ce don de l'approche décalée, surprenante et enrichissante des enjeux. Nous avons des échanges passionnants. Nous aurons par exemple début mars au Palais Eynard des tables rondes sur l'empreinte climatique et environnementale de la musique. Ce sont des exemples parmi d'autres, et je compte beaucoup sur l'ensemble des acteurs et actrices de la culture à Genève pour être extrêmement actifs dans ce domaine.

Je pense sincèrement que Genève peut être un lieu de référence en matière de savoir-faire et de stratégie parce que l'enjeu est de maintenir une offre culturelle aussi riche et diversifiée que possible. En aucun cas la culture ne doit être l'otage d'une sorte de réduction massive de son empreinte puisque le plus simple serait évidemment de ne plus rien faire pour ne pas émettre de gaz à effet de serre, mais cela n'est pas non plus l'objectif.

Du côté du numérique, on a un énorme enjeu parce que le numérique est le domaine de l'humanité qui connaît la plus forte augmentation de son empreinte en matière de gaz à effet de serre. On a malheureusement dépassé l'aviation civile avec 4% des émissions globales, et ça augmente extrêmement vite, notamment à cause du volume des données échangées, des data center et du streaming. En tant que Ville de Genève, nous avons un rôle certes modeste mais tout de même d'exemple à jouer en matière de sobriété. C'est certainement l'un des mots clés de tout ce débat.

J'aimerais aussi vous confirmer que la Genève internationale, comme on l'appelle pour simplifier, est également extrêmement sensible à cette question car ils génèrent par définition beaucoup de déplacements. C'est le but d'ailleurs, puisqu'on ne peut pas négocier en mode visioconférence. Vous le savez bien, c'est vital pour l'humanité d'avoir des gens qui se voient. En même temps, ils réfléchissent à la façon de diminuer cette empreinte. Ce n'est pas évident.

Il y a aussi une démarche très active en collaboration avec la Confédération et le Canton sur ce sujet-là, et je m'en réjouis. Nous nous appuyons beaucoup sur les réseaux de villes. Mes préopinants l'ont dit, les villes ne font pas les lois mais nous sommes aux premières loges de la réalité de tous les jours. Nous sommes par définition producteurs de nuisances mais nous sommes aussi des lieux d'innovation et de débat. Or, l'avenir de l'humanité réside dans la capacité des gouvernements locaux à collaborer pour s'alimenter entre eux des bonnes idées et des bonnes solutions que nous avons en commun.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, vous le verrez, la Ville de Genève n'a pas choisi la voie de la facilité en élaborant cette stratégie. A notre échelle, nous avons décidé d'aller au fond des choses et d'empoigner ce sujet brûlant dans sa globalité. Vous verrez aussi que cet ambitieux programme spécifique

à notre territoire s'inscrit dans le contexte de la stratégie climatique fédérale et du Plan climat cantonal 2030 – 2<sup>e</sup> génération, qui a été publié en juin 2021.

Notre programme communal doit permettre d'accélérer les changements déjà entrepris par la Ville de Genève et d'ajuster l'ensemble de ses pratiques à l'aune de l'urgence climatique. Cette stratégie constitue une matrice commune à tous les départements afin de nous fédérer autour d'un objectif partagé, celui d'une Ville toujours plus neutre en carbone et toujours plus résiliente face aux bouleversements du climat. Pourquoi? Parce que c'est une question de survie et c'est bien pour cela que notre stratégie se veut ambitieuse à plusieurs niveaux.

Au niveau quantitatif, la Ville de Genève va au-delà des cibles de la Conférence et de ce qui se met en place dans d'autres villes suisses ou européennes. En revanche, elle s'est alignée sur les objectifs du Canton. Au niveau géographique, la stratégie de la Ville de Genève prend en compte les émissions de gaz à effet de serre générées en dehors des limites de la ville de Genève pour satisfaire les besoins de ses habitantes et de ses habitants; je pense notamment aux biens importés. Au niveau thématique, la stratégie tient compte des émissions générées par des secteurs qui sont en général ignorés dans les autres plans climat. C'est par exemple le cas des enjeux environnementaux posés par notre place financière, comme l'évoquait Alfonso Gomez à l'instant.

Les efforts de la Ville de Genève ne datent pas d'hier. Des actions très concrètes et immédiates ont été menées dès le début de la législature, et même avant, comme le fait de baisser la température dans les bâtiments municipaux. La crise énergétique que nous vivons actuellement nous a même incités à consentir des économies supplémentaires cet hiver. Au-delà de ces mesures de sobriété relativement simples, ce sont de très vastes chantiers que nous devons mettre en œuvre aussi vite que possible, et c'est là que le département que je préside intervient. Il est en effet de notre devoir de mettre les bouchées doubles.

Votre Conseil – j'insiste sur ce point – a bien évidemment un rôle à jouer en donnant les moyens nécessaires à l'administration et à l'exécutif. Vous avez par exemple donné votre aval à de grandes réfections qui doivent améliorer le bilan et l'autoproduction énergétiques de certains équipements; je pense par exemple à la patinoire des Vernets où de grands travaux vont démarrer cette année qui doteront notre ville de sa plus grande centrale photovoltaïque. Vous avez également octroyé des moyens pour que la Ville de Genève se débarrasse de ses dernières chaudières. La crise énergétique en cours a certes compliqué la donne, mais cela n'a pas empêché le travail effectif de démarrer l'an dernier.

La Ville de Genève mise par ailleurs sur l'innovation pour réduire sa consommation. A titre d'illustration, un test est actuellement mené sur 27 bâtiments administratifs ou locatifs afin d'ajuster le chauffage notamment en fonction de l'occupation des locaux ou de la météo. Il y a aussi – et vous l'avez accepté –

la vaste mise en place des détecteurs de présence dans tous les bâtiments de la Ville, qu'ils soient administratifs ou locatifs. Vous avez également étudié en commission un très important crédit de près de 150 millions de francs qui doit permettre d'assainir le patrimoine bâti municipal encore équipé de simples vitrages. J'ai hâte que le débat ait lieu en plénum afin que les équipes puissent passer à l'action.

Par ailleurs, vous serez très prochainement saisis de propositions qui portent d'une part sur la rénovation entière des bâtiments, toujours dans un souci d'efficacité énergétique et thermique, d'autre part sur la valorisation de nos toitures plates afin de les végétaliser et de les équiper de panneaux solaires. On parle d'un potentiel de 60 000 m<sup>2</sup>. Les bâtiments, Mesdames et Messieurs, sont une question cruciale car, comme vous pourrez le voir dans la présentation de cette Stratégie climat, il s'agit d'un très gros poste d'émissions de gaz à effet de serre.

Il nous faut cependant également agir sur l'espace public, d'une part parce que nous devons favoriser l'essor des mobilités douces étant donné que les transports sont aussi une source importante de gaz à effet de serre, d'autre part parce que nous devons rendre notre territoire plus résilient face aux dérèglements du climat dont nous subissons déjà les effets. Il s'agit donc de combattre les effets d'îlots de chaleur, qui sont particulièrement forts en milieu urbain, et de rendre nos sols plus perméables, ce qui rafraîchira la ville tout en atténuant les risques d'inondation en cas de fortes précipitations.

A ce titre, les choses avancent. La rue des Rois réaménagée sera inaugurée ce printemps, l'axe Pictet-De-Rochemont a bénéficié d'un aménagement cyclable l'été dernier et, vous vous en souvenez, la piste cyclable du quai Wilson a aussi été réaménagée dans ce sens. Les projets de la rue de Carouge et de l'avenue du Mail sont en procédure d'autorisation de construire auprès de l'Etat de Genève. Le projet de l'esplanade des Vernets vient de faire l'objet d'un concours et un nouveau tronçon de la voie verte sera prochainement mis en chantier. *Et cetera, et cetera*. Là encore, vous avez un rôle à jouer avec notamment deux propositions relatives à la sécurité des modes doux et aux aménagements qui leur sont favorables. Elles vous seront soumises le mois prochain. Ce sont des crédits dont nous avons besoin pour aller de l'avant. Voilà pour les détails de mise en œuvre.

Pour en revenir à des considérations plus générales, la Ville de Genève ne saurait agir seule face à un sujet aussi vaste et crucial. Elle a besoin d'une mobilisation générale de la société, de nous tous au quotidien, et d'un élan orchestré avec les autres collectivités. A ce titre, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une charte du Grand Genève en transition sera signée ce jeudi. La magistrate que je suis représente la Ville de Genève dans le groupe de pilotage du Grand Genève.

Pour ce qui est de la Ville de Genève, je vous prie de croire en la volonté ferme de l'ensemble du Conseil administratif d'aller de l'avant aussi vite que

nous le pouvons, de ne pas nous décourager face aux écueils et à l'ampleur de la tâche. Nous mesurons parfaitement l'importance de l'enjeu pour l'avenir de notre ville et pour les générations présente et futures naturellement. Je vous remercie de votre attention.

**M<sup>me</sup> Christina Kitsos, conseillère administrative.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, nous sommes, je pense, à un moment de bascule. Nous avons souvent parlé de transition écologique; en réalité il ne s'agit pas d'être pour ou contre la transition écologique car la transition se fera, qu'on le veuille ou pas. La vraie question est: quels sont les moyens que l'on se donne aujourd'hui pour accompagner cette transition? Pourquoi est-il fondamental de l'accompagner? Parce qu'on ne veut pas que les personnes les plus vulnérables fassent les frais en premier de ces dérèglements climatiques. Transition écologique et justice sociale sont les deux faces d'une même médaille. Nous devons vraiment mettre au centre de cette Stratégie climat la notion de justice, de justice sociale.

On voit que les dérèglements climatiques s'aggravent et qu'ils s'aggravent beaucoup plus vite que ce qui était attendu. On sait que nos ressources sont limitées. On sait que certains emplois vont disparaître, que certaines industries vont disparaître. On sait aussi qu'on doit questionner la notion même de loisirs, même d'un point de vue philosophique, et la manière dont nous passons notre temps. Que faisons-nous de la disponibilité que nous avons de ce temps-là? Parce qu'on voit bien que les loisirs – tout ce qui est consommation – sont en tête de liste à Genève dans l'impact carbone. Donc ce sont des questions de ce type-là qui doivent se poser, et ce sont les mentalités qui doivent changer. Or, on sait que les mentalités sont ce qui évolue le plus lentement puisque, quand on parle des mentalités, on parle des normes, notamment tacites, et des codes sociaux qui nous régissent dans une société. Eh bien, c'est ce qui doit être questionné, revisité et c'est probablement ce qu'il y a de plus difficile à faire.

Avec ce plan climat, la Ville de Genève a un rôle à jouer. Elle a un rôle à jouer comme chacune et chacun d'entre nous ici a un rôle à jouer à titre individuel et collectif. Dans ce plan climat, on voit par exemple qu'à travers la restauration scolaire on peut avoir un impact sur notre manière de consommer, c'est-à-dire de s'alimenter. Je pense que les enfants sont les meilleures ambassadrices et les meilleurs ambassadeurs sur cette question. Avec les antennes sociales de proximité, on peut mobiliser, on peut travailler aussi sur ces questions. Les jeunes sont déjà vraiment engagés, on l'a vu avec des projets comme engage.ch. Il faut dire qu'ils s'impatientent. Ils attendent de voir quels sont les projets qui sont mis en place et les mesures qui sont prises. Moi, je suis convaincue qu'avec cette Stratégie climat on va pouvoir bousculer les lignes.

De manière plus générale, il nous appartient de marteler, de dire et redire qu'on doit changer aussi nos modes de production et de consommation à une échelle plus large. Bien sûr que nous agissons avec nos mesures au niveau de la Ville de Genève. Cela étant, au niveau du discours, il faut que de vrais changements se fassent car l'important est vraiment de remettre la justice au centre. Comme le dit le jeune économiste français Timothée Parrique, je cite: «L'injustice de cet apartheid planétaire est double. Les riches polluent et les pauvres subissent.» (*Brouhaha.*) On le voit au niveau planétaire et on le voit aussi au niveau genevois et il nous appartient aujourd'hui de vraiment travailler en priorité en faveur de la justice sociale, de l'égalité et de la transition écologique. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Je passe maintenant pendant environ trente minutes à la présentation de la Stratégie climat par les fonctionnaires de la task force climat qui vont en présenter les aspects techniques. Lorsqu'ils auront terminé, ils quitteront la salle non sans nos remerciements pour que vous puissiez poser vos questions.

**M. Simon Grobet, chargé de projets, Service Agenda 21 – Ville durable.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Madame la maire, Mesdames les conseillères administratives, Messieurs les conseillers administratifs, c'est avec grand plaisir que nous venons présenter la Stratégie climat aujourd'hui. A l'issue de cette présentation... je vois qu'on a déjà un problème technique pour passer les slides, je m'excuse... (*Brouhaha. L'équipe tente de résoudre le problème.*)

**La présidente.** Et c'est reparti... Merci beaucoup.

*M. Simon Grobet.* Deuxième départ, excusez-moi... Nous espérons qu'à l'issue de cette présentation vous aurez toutes les clés en main pour comprendre cette stratégie.

Laissez-moi commencer en vous présentant son processus d'élaboration. Je reviens un peu en arrière, même si ça a déjà été un peu fait. Tout a commencé en mai 2019 lorsque le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'examiner l'opportunité de déclarer l'urgence climatique. Ce dernier y répond par l'affirmative en février 2020. Il a non seulement déclaré l'urgence climatique mais a également adopté des objectifs climatiques pour 2030 et 2050 et a lancé le processus d'élaboration de la stratégie.

Entre-temps, il y a eu un changement de législature, et c'est la raison pour laquelle, fin 2020, la présentation du processus a été faite aux cinq départements et au Secrétariat général. (*Ndlr: M. Grobet commence la présentation des slides.*) Rapidement derrière – ça a déjà été dit – on a mis en place une vingtaine d'actions immédiates afin de répondre le plus urgemment possible aux enjeux climatiques.

En parallèle, comme vous le voyez, il y a eu des moments forts aussi à l'échelle supra-municipale et au niveau des autres communes, notamment l'analyse climatique du Canton de Genève publiée en décembre 2020 et la sortie du Plan climat cantonal 2030 de 2<sup>e</sup> génération. Ce sont des documents sur lesquels nous nous sommes beaucoup appuyés pour élaborer la Stratégie climat. Dans le même temps, il y a eu des périodes compliquées liées au Covid qui ont modifié notre plan initial, mais nous avons néanmoins pu publier la Stratégie climat de la Ville de Genève en février 2022.

Quel est le système de gouvernance mis en place pour cette stratégie? Désireux de mettre en place un système de gouvernance fort, le Conseil administratif a créé une Délégation à la transition écologique composée du Conseil administratif in corpore. C'est elle qui porte politiquement cette stratégie et qui valide les décisions stratégiques.

La direction de projet est composée de la Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité ainsi que de la Direction du département des finances, de l'environnement et du logement. La tâche principale de la direction de projet, c'est de valider et d'orienter le travail effectué par la task force climat qui, elle, est composée du Service d'urbanisme, du Service Agenda 21 – Ville durable ainsi que des unités communication de ces départements. Sa tâche principale est de piloter et de mettre en œuvre la Stratégie climat, en collaboration avec les parties prenantes, notamment les services municipaux concernés par les thématiques.

La Stratégie climat est un document dense, multidimensionnel, qui comporte aujourd'hui 78 mesures. Quelle a été la démarche méthodologique pour arriver à ces 78 mesures? Nous avons tout d'abord réalisé un diagnostic qui s'est concrétisé à travers un bilan carbone, à la fois du territoire et de l'administration. Ce diagnostic nous a permis d'une part de savoir où on en était et de faire un bilan de la situation actuelle, d'autre part de mesurer la marche à gravir pour atteindre les objectifs. A la suite de ce bilan carbone, de nombreux ateliers d'exploration ont été organisés avec les services municipaux de la Ville afin de discuter, d'échanger et surtout de bénéficier de leur expertise sur les thématiques qui les concernaient.

En parallèle, une analyse plus quantitative a été faite pour mesurer les tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> à éviter d'ici à 2030 pour chaque secteur, notamment l'alimentation et la mobilité. On a évidemment aussi consulté un grand nombre de

partenaires externes: les offices cantonaux, les autres communes, les autres villes ainsi que les bureaux de conseil, qui nous ont accompagnés dans la démarche.

Une fois tout cela fait, on en est arrivé à un certain nombre de mesures mais dont le nombre était encore beaucoup trop important. Du coup, on a dû les prioriser. A cet effet, on a défini des critères qui nous semblaient les plus pertinents. Il s'agit de l'impact carbone, de la justice sociale, des coûts, de la marge de manœuvre et de l'acceptabilité sociale. Ces critères nous ont permis de faire un premier exercice de condensation et de filtrage des mesures, que l'on a par la suite de nouveau rouvert de manière exploratoire dans une approche quelque peu heuristique afin de ne rien oublier et d'être sûrs de couvrir le maximum de champs possible. Nous avons de nouveau condensé les mesures, ce qui nous a permis d'obtenir une liste beaucoup plus synthétique de 78 mesures que l'on a pu soumettre à la Délégation de la transition écologique, laquelle l'a validée politiquement. Une fois le contenu et la structure à disposition, nous avons pu nous pencher sur le côté rédactionnel et articuler ces mesures dans le document.

Concrètement, aujourd'hui il y a quatre livrables. Le premier, c'est la brochure grand public qui est destinée à vulgariser et à mettre en exergue les principes d'action de la stratégie. Le second, c'est le document technique qui, lui, est beaucoup plus dense, qui fait 139 pages et qui présente le contenu de cette stratégie axe par axe, objectif par objectif, mesure par mesure; enfin les deux bilans carbone que j'ai évoqués tout à l'heure, le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la ville de Genève et le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'administration communale de la Ville de Genève. Tous ces documents se trouvent sur le site de la Ville. Les bilans carbone vous seront présentés un peu ultérieurement.

La publication de ces documents n'implique pas l'aboutissement du processus, au contraire. Aujourd'hui il s'agit d'implémenter ces documents au sein de l'administration, de coordonner les services municipaux dans la mise en œuvre de la stratégie, d'assurer un système de suivi, de chiffrer les coûts des mesures et bien évidemment de communiquer auprès de la population pour que celle-ci soit non seulement informée mais également qu'elle participe à l'effort puisque l'atteinte des objectifs ne pourra se faire sans son concours. Voilà pour le cadre et le contexte.

Je vais vous présenter brièvement les ambitions de cette stratégie. Comme ça a déjà été mentionné, il y a deux objectifs généraux dont chacun a une échéance particulière: la diminution de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Ce sont des objectifs ambitieux à plus d'un titre, d'abord du point de vue quantitatif. Comme vous le voyez sur le graphique, il s'agit de passer de 13 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant et par an en 2020 à 1 tonne de CO<sub>2</sub> par habitant et par an en 2050. Ce sont des

cibles quantitatives qui n'ont pas nécessairement été prévues dans d'autres territoires suisses en transition.

La Stratégie climat de la Ville de Genève est ambitieuse également du point de vue territorial. Comme ça a été mentionné, la Ville de Genève a fait le choix d'intégrer dans les cibles de réduction les émissions générées en dehors de son territoire. C'est pour ça que vous pouvez voir parfois de grandes disparités entre les bilans carbone de certaines villes. C'est souvent lié à l'impact généré par ces émissions-là. Finalement la Stratégie climat est ambitieuse du point de vue thématique parce qu'elle aborde des sujets qui sont généralement ignorés – je pense notamment à l'axe 8, «place financière». Il est apparu important que la Ville de Genève traite de ce secteur-là qui est très présent sur son territoire.

Quels sont les principes d'action qui traversent la Stratégie climat? Elle a tout d'abord pour vocation d'être plus qu'un outil de planification; elle propose un nouveau point de vue à travers lequel elle invite à revisiter les politiques et les pratiques municipales pour que nous puissions atteindre les objectifs liés aux enjeux climatiques. Elle doit évidemment aussi s'articuler avec les démarches et les parties prenantes à l'échelle supra-municipale. Elle doit tenir compte de ce cadre-là mais sans forcément avoir un comportement passif à l'égard de ce cadre-là. Au contraire, elle doit jouer son rôle politique et doit pousser le cadre supra-municipal, si elle estime que celui-ci n'est pas satisfaisant pour que la Ville de Genève puisse atteindre ses objectifs. Ça, ce n'est pas un principe uniquement théorique, on le retrouve à travers certaines mesures de la Stratégie climat, notamment la mesure 26, qui traite de la compensation des places de stationnement.

Pour terminer, pour le troisième principe, très important lui aussi, il s'agit de dépasser l'opposition classique entre les impératifs climatiques et les impératifs socio-économiques. Dans la mesure du possible, on s'est efforcé dans chaque mesure de cette stratégie de concilier ces deux dimensions-là. Ce n'est encore une fois pas juste un principe théorique; il y a une mesure spécifique, la mesure 51, qui vise justement à concilier les problématiques des îlots de chaleur avec la précarité.

**M. Albert Merino-Saum, urbaniste spécialisé en politiques environnementales, Coordination technique, Service d'urbanisme.** Vous l'aurez remarqué, le rapport technique de la Stratégie climat est long et dense. Nous avons donc fait le choix de vous en présenter seulement l'ossature pour faciliter sa lecture au niveau le plus basique.

La stratégie repose sur trois parties principales. La première se focalise sur la réduction de l'impact carbone. La deuxième porte, elle, plutôt sur l'adaptation puisque, malgré tous les efforts que la Ville mettra en place, il faudra que

le territoire s'adapte au dérèglement climatique. La troisième partie englobe plusieurs axes de type multidimensionnel qui touchent à la fois la réduction et l'adaptation. Chacune de ces parties est déclinée en plusieurs axes stratégiques. Pour la partie réduction, on a trois axes: la consommation de biens et de services, l'énergie et les bâtiments, notamment l'énergie grise, et la mobilité.

Pour ce qui est de l'adaptation, on a également trois axes: l'aménagement du territoire, la santé et la protection de la population ainsi que la biodiversité. Pour la troisième partie et les axes multidimensionnels, on a l'axe 7 qui porte sur la mobilisation de la population, l'axe 8 qui porte – on l'a déjà évoqué – sur les activités financières et finalement l'axe 9 qui regroupe des mesures qui ont déjà été présentées dans les autres axes mais où la Ville de Genève peut jouer un rôle d'exemplarité.

On peut aller plus loin dans le niveau de détail... Chaque axe est décliné en plusieurs objectifs. On en a trente au total à l'horizon 2030 et il y a plusieurs mesures pour chacun d'eux. On a donc finalement une structure en forme d'arc, ce qui permet de lire le rapport technique sur plusieurs niveaux de détail.

Etant donné la longueur et la densité du document, nous avons essayé d'apporter des aides au lecteur. Il y a notamment des tableaux qui reviennent méthodiquement pour chacun des 30 objectifs avec à chaque fois la formulation de l'objectif. Nous avons cherché à dépasser l'effet «liste de courses» en soulignant les synergies, les liens positifs qui existent à notre avis entre les différentes mesures et les différents objectifs. Nous avons souligné également les effets induits par les différentes mesures en dépassant explicitement la seule problématique climatique. Nous avons regardé à quelles barrières la Ville allait devoir se confronter dans la mise en œuvre de la stratégie.

On a également une échelle approximative qui nous donne une idée de l'impact de la contribution de chacun des 30 objectifs. Nous avons voulu rendre explicites les liens avec le Plan climat cantonal 2030 que nous avons donc pris comme point de départ. Finalement nous avons utilisé un langage plus international en recourant à la typologie des objectifs du développement durable qui composent l'Agenda 2030 des Nations unies. Cette information est proposée pour chacun des 30 objectifs.

Le point de départ, c'est ce diagnostic – on l'a dit – que nous avons d'abord fait pour la partie réduction, avec un bilan carbone de l'administration et un bilan carbone du territoire. Pour le territoire, on a un impact total de 13 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant et par an. Ce sont des données de 2019... Le bilan lui-même a été réalisé en 2021, c'est pourquoi il est hasardeux de vouloir comparer cet impact avec celui annoncé par d'autres territoires. La méthodologie employée varie d'un cas à l'autre et les valeurs ne sont pas forcément directement comparables.

Il est aussi important de dire que les chiffres qui vont être présentés peuvent donner l'impression que l'on connaît parfaitement nos impacts. Ce n'est pas le cas. La donnée est largement perfectible. Parfois elle est un peu vieille. On ne va pas le cacher, pour le secteur mobilités, la donnée date de 2015, donc elle est assez ancienne. Ça nous force à avancer par tâtonnements, mais c'est le mieux qu'on puisse avoir aujourd'hui.

La distribution par poste d'émissions est peut-être la partie la plus intéressante de ce bilan. Comment se répartissent ces 13 t CO<sub>2</sub> eq/hab/an? Comme vous pouvez le constater, il y a un premier axe qui est très important qui concerne la consommation de biens et de services. Il représente un peu moins de la moitié dans notre impact carbone. Ensuite on a l'énergie et les bâtiments; cela représente un peu moins d'un tiers de notre empreinte carbone. Et finalement la mobilité qui représente environ un quart de l'impact total. Ces trois postes d'émissions peuvent aussi se désagréger en un niveau de détail plus fin. Il y a quelques données qui méritent une attention particulière comme l'alimentation, qui représente 16% et qui est presque au niveau du secteur aérien. Ce n'est pas un résultat que tout le monde a dans l'esprit mais il faut le souligner.

Il faut préciser qu'il ne s'agit là que d'une photographie. C'est le bilan carbone de la Ville de Genève à un instant T. Cela explique certainement les chiffres qu'on a pour le numérique. Ça a été évoqué, c'est un secteur dont l'impact carbone va croître certainement de façon assez significative – mais voilà, quand le bilan a été fait, ce secteur représentait 1,5%. Il faut donc considérer que c'est évidemment évolutif.

Une information importante qui n'était peut-être pas assez explicite dans le premier diagramme, c'est le fait que les trois quarts de nos émissions sont générés en dehors de notre territoire. Ce sont des émissions que l'on appelle indirectes, qui se produisent hors de la ville de Genève mais dont nous sommes responsables de par nos choix de consommation de biens et de services. Evidemment, 76%, c'est une moyenne. Ce pourcentage varie d'un poste à l'autre, d'un secteur à l'autre. Comme vous pouvez le voir dans l'histogramme sur l'écran, dans certains secteurs c'est le 100% de l'impact qui est généré en dehors de nos frontières; c'est le cas pour le secteur aérien et c'est le cas pour l'alimentation, deux postes qui sont particulièrement problématiques.

Pour l'adaptation, on ne dispose malheureusement toujours pas d'outils qui nous permettent d'avoir une image aussi quantifiée, aussi précise, même s'il y a des limites, comme je l'ai dit. Nous voulions quand même avoir un point de départ précis dans la mesure du possible et c'est pourquoi nous nous sommes basés sur l'analyse climatique qui a été réalisée par le Canton de Genève. Nous nous sommes focalisés sur un enjeu qui était particulièrement important en termes de résilience territoriale, la surchauffe urbaine, notamment les îlots de chaleur.

Vous avez sur l'écran une carte qui représente les zones de notre territoire qui sont particulièrement concernées par les îlots de chaleur. De façon assez intuitive, on a tout le centre-ville où l'îlot de chaleur est particulièrement présent. Ce n'est pas un résultat qui surprend. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cette situation, notamment le fait que la ville de Genève est particulièrement dense en termes de population. On est la ville la plus dense de Suisse, une des plus denses d'Europe; et il faut évidemment loger notre population, ce qui implique une morphologie urbaine particulièrement dense elle aussi où il y a beaucoup de minéralité et peu de surfaces perméables. Voici deux cartes qui illustrent ces deux problématiques.

Comme cela a été dit, nous essayons de trouver des synergies et de concilier les impératifs socioéconomiques et les problématiques climatiques. Nous avons essayé de rendre ce principe opérationnel par rapport à la problématique de la surchauffe urbaine. Vous avez ici deux cartes qui croisent deux variables: à gauche, vous avez la présence d'îlots de chaleur. Le territoire est découpé en 128 sous-secteurs statistiques; plus c'est foncé, plus l'îlot de chaleur est présent. Les zones rouges sont particulièrement affectées par la surchauffe urbaine. A droite, on a le même découpage mais, cette fois-ci, on illustre le niveau de vie à travers un indicateur que nous avons utilisé comme proxy. Il s'agissait de voir si les îlots de chaleur étaient également présents selon le niveau de vie par sous-secteur. On voit en effet qu'il y a des zones de la ville de Genève dont les niveaux de revenus sont élevés où il y a peu d'îlots de chaleur. Cela nous a permis de constater que ces inéquités n'étaient pas seulement présentes au niveau de l'exposition à la surchauffe urbaine mais également sur le plan des parades que les ménages peuvent mettre en place pour mieux vivre avec cette surchauffe, comme le fait d'avoir un grand appartement traversant ou une résidence secondaire où l'on peut se rendre en cas d'épisodes caniculaires.

Voilà le genre de travail que nous sommes en train de développer. Cela est rendu très concret à travers une mesure qui a déjà été évoquée mais c'est assez important pour qu'on le souligne, c'est la volonté de prioriser les aménagements de fraîcheur dans les sous-secteurs défavorisés. Très concrètement, il s'agit par exemple de planter en considérant le niveau de revenu et d'orienter la séquence de plantation selon ce critère parmi d'autres.

### **M. Simon Grobet, chargé de projets, Service Agenda 21 – Ville durable.**

On passe maintenant aux mesures phares. Elles peuvent être mises en avant notamment par leur impact attendu en termes de réduction et/ou d'adaptation, par les coûts ou bénéfices qu'elles génèrent ou encore pour leur nature symbolique ou emblématique.

La première mesure phare, c'est la mesure 4 qui participe à répondre à l'objectif de promouvoir une consommation alimentaire décarbonée et saine.

Cette mesure peut être divisée en deux. Il s'agit tout d'abord de faire appliquer la charte de l'alimentation durable par les institutions municipales et, dans la mesure du possible, par les institutions que la Ville subventionne et les sociétés qu'elle mandate. Concrètement, il s'agit d'appliquer une dizaine de principes et de répondre à certains objectifs quantitatifs. Il faut souligner que l'aspect obligatoire concerne uniquement les organismes qui sont sous gestion communale.

La deuxième partie de la mesure, c'est la promotion du régime alimentaire semi-végétarien et sain au sein des institutions municipales et en direction du grand public. L'opérationnalisation de cette mesure en est à un stade relativement avancé puisque la majeure partie des services appliquent déjà cette charte aujourd'hui. Ce n'est évidemment pas la seule mesure qui concerne l'alimentation. Vous l'avez vu, l'alimentation est un secteur très important en termes d'impact sur le bilan carbone, c'est pourquoi il y a d'autres mesures qui portent sur les enjeux du système alimentaire, comme le gaspillage ou encore les pratiques de production agricole.

**M. Albert Merino-Saum, urbaniste spécialisé en politiques environnementales, Coordination technique, Service d'urbanisme.** On passe à l'axe 2, qui porte sur l'énergie et les bâtiments. On a deux mesures phares, tout d'abord la mesure 19 à travers laquelle la Ville s'engage à réduire de 30% la consommation énergétique du patrimoine bâti municipal et à diminuer de 60% ses émissions de CO<sub>2</sub>. Il s'agit en réalité d'une mesure chapeau qui englobe plusieurs actions, notamment le remplacement des vitrages simples, l'abandon des dernières chaudières à mazout, l'assainissement des éclairages et luminaires dans le patrimoine bâti municipal mais également son raccordement massif au réseau de chaleur à distance.

La deuxième mesure phare de cet axe est la mesure 21 qui va au-delà de l'échelle administrative puisqu'elle a une portée territoriale. On s'adresse là aux propriétaires privés. Il s'agit de la mise en place du programme Genève rénove. C'est un programme qui est destiné aux propriétaires privés afin de les orienter, de les accompagner et de faciliter leurs démarches de rénovation de bâtiment. C'est évidemment une mesure à mettre en place en collaboration directe avec les Services industriels de Genève et le Canton.

On passe à l'axe 3 où deux mesures phares ont été mises en avant, tout d'abord la mesure 26 qui vise à augmenter l'espace public dédié à la mobilité active, à la végétalisation et à la récréation en transformant sans compensation la moitié des places de stationnement en surface dans l'hypercentre et un tiers dans les quartiers. (*Brouhaha.*) C'est une mesure qui exprime la volonté de réduire la place qui est aujourd'hui allouée au transport individuel motorisé en faveur d'autres fonctions telles que la mobilité active, la végétalisation et la récréation. (*Brouhaha.*)

La deuxième mesure phare qui a été soulignée pour ce deuxième axe, c'est la mesure 33. On est à l'échelle de l'administration. Il s'agit de convertir à l'énergie électrique la flotte de la Ville de Genève. Aujourd'hui, on est à 14%. Il y a une cible quantitative qui a été identifiée; on vise le 50% d'ici à huit ans, donc 2030.

On passe à l'axe 4, «aménagement du territoire». L'eau est un facteur de rafraîchissement pour la population. Il s'agit de développer autant que possible les lieux de baignade naturels. On pense notamment au Rhône et à la rive droite du lac. Il faudra faire évidemment en sorte que les enjeux de sécurité et de biodiversité ne soient pas défavorisés. J'accélère... On en a reçu le message.

La mesure 42 vise à désimperméabiliser un hectare par an sur le domaine public et assimilable afin de faciliter l'infiltration des eaux et de réduire le risque d'inondation. C'est aussi un facteur qui va permettre de limiter la surchauffe urbaine sur le territoire municipal. La mesure 51 a déjà été évoquée... Je saute à l'axe 5, «santé et protection de la population». Comme on l'a dit, il s'agit d'orienter certains aménagements en considérant le critère des revenus, parmi d'autres. En 2030, tous les quartiers concernés doivent avoir bénéficié de mesures pour réduire les îlots de chaleur.

En ce qui concerne l'axe 6, «biodiversité», il y a également deux mesures phares – je vais vite... La mesure 55 porte sur les toitures végétalisées sur les bâtiments du patrimoine municipal. Il s'agit de multiplier par quatre le nombre de bâtiments dont la toiture est végétalisée. Cela représente cinq hectares à végétaliser d'ici à 2030 en appliquant le concept de toitures biosolaires. Il s'agira de concilier l'enjeu de végétalisation avec l'installation de panneaux solaires. (*Brouhaha.*) La deuxième mesure phare de l'axe 6 est la mesure 59 qui cherche à freiner l'artificialisation des sols. Elle est complémentaire à la mesure sur la désimperméabilisation mais cette fois-ci en essayant d'éviter le problème *ex ante* et non pas *a posteriori*.

**M. Simon Grobet, chargé de projets, Service Agenda 21 – Ville durable.**

La mesure 75 vise à répondre à l'objectif de rendre les investissements et les placements financiers de la Ville de Genève compatibles avec les objectifs climatiques. Là, il s'agit d'émettre plusieurs emprunts obligataires verts d'ici à la fin de la législature. Le Canton a pu le faire notamment dans le cadre de la liaison ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse (CEVA). Là, du coup, la Ville de Genève s'engage à émettre plusieurs emprunts d'ici à la fin de la législature.

Nous en avons terminé. Merci beaucoup pour votre attention. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Je remercie chaleureusement MM. Albert Merino-Saum et Simon Grobet pour leur présentation. Ils quittent maintenant la salle et je passe aux questions dans l'ordre dans lequel elles seront posées. Je commencerai par la droite et par chaque groupe politique, à tour de rôle. Je vous remercie de respecter la durée, de poser des questions courtes et de faire des réponses courtes également pour qu'il y ait un maximum d'échanges possibles. Il n'y a pas de ping-pong, je vous le rappelle. Monsieur Daniel Dany Pastore, pour le Mouvement citoyens genevois, vous êtes le premier à avoir appuyé. A vous la parole.

**M. Daniel Dany Pastore (MCG).** Merci, Madame la présidente. C'est magnifique, ces deux messieurs qui nous expliquent leur travail... C'est très bien, on est au courant. Par contre, je ne pense pas que les mesures à prendre soient très bien adaptées. La question... on va y aller directement, ce sera plus court, hein? Est-ce que cette initiative est une politique pour foutre la trouille à tout le monde comme on l'a fait pour le Covid, comme lorsque l'Allemagne a attaqué l'Europe et comme l'a déclaré Eichmann au procès de Nuremberg? En semant la peur, ils ont été les plus forts et les vainqueurs pendant un certain nombre d'années avant que les gens ne se réveillent. C'est la première chose.

Maintenant, on a plus de 100 000 frontaliers qui passent par Genève en voiture pour aller travailler dans le canton de Vaud ou qui viennent travailler à Genève. Donc, avant de taper sur la tête des résidents genevois, je pense que vous allez faire le nécessaire de ce côté-là s'il y a une initiative à prendre – c'est une question d'ailleurs...

Je voudrais quand même vous le dire, on aimerait bien avoir les résultats de l'époque où il y avait des calèches avec des chevaux qui faisaient des crottins et des locomotives à vapeur afin de connaître le niveau de pollution. A l'heure actuelle, on s'en est quand même bien tous sortis. Là, ce que je remarque, c'est que dans vos belles initiatives – et ça fait de nouveau une question, Madame la présidente, j'ai le droit; c'était une minute ou cinq minutes?

**La présidente.** Une question, une question...

*M. Daniel Dany Pastore.* Mais les questions multiples que je pose, ce sont les mêmes.

**La présidente.** Alors voilà, vous n'en posez qu'une.

*M. Daniel Dany Pastore.* En somme, vous êtes en train de nous prendre comme otages en semant une espèce de crainte, une peur générale comme ça a été le cas avec le Covid alors qu'on se rend compte à l'heure actuelle que l'immunité personnelle a bien sauvé la plupart de la population mondiale. A Genève on n'est pas le monde entier... Vous n'arriverez jamais à répondre à ces questions de toute manière. Mais il est clair que ce genre d'initiatives devrait passer au niveau fédéral.

**La présidente.** Monsieur Daniel Dany Pastore, je vous remercie pour votre question. Le concept, c'est «une question». Le temps que tout le monde l'intègre, je passe la parole à M. le vice-président...

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** Merci, Madame la présidente. Très rapidement, sur la question de la mobilité des frontaliers, ça, évidemment, c'est le Canton. Nous y contribuerons. La pollution... Vous semblez mettre en doute le fait que ça augmente... Je vous laisse maître de vos paroles, mais la pollution augmente et cela est prouvé. En ce qui concerne la couche d'ozone qui allait disparaître, on voit aujourd'hui qu'avec les mesures qui ont été prises mondialement elle a récupéré. Cela prouve qu'à un moment donné on aurait pris ces mesures au niveau international. Cela va être plus compliqué au niveau de la pollution, je vous l'accorde; toujours est-il que ce sont des décisions qui doivent se prendre au niveau mondial, au niveau des États, au niveau des Cantons, au niveau des villes et au niveau individuel. C'est une mobilisation générale. Je passe outre votre comparaison par rapport à M. Eichmann, enfin... Eichmann. Je préfère ne pas y répondre.

La pollution est avérée. Le GIEC montre aujourd'hui, à moins que l'on soit climatosceptique et on a le droit de l'être mais il n'en reste plus beaucoup, que la pollution est avérée et que l'augmentation du CO<sub>2</sub> due aux activités humaines est avérée. On ne crée pas la peur, Mesdames et Messieurs, on constate une situation, et toutes les femmes et hommes politiques et tous ceux et celles qui ont des responsabilités se doivent aujourd'hui de prendre des mesures à un moment donné. C'est la raison pour laquelle vous êtes et nous sommes élus; nous avons des responsabilités. Ce n'est pas une question de peur. La présentation du document n'était pas complète, mais vous verrez qu'il n'y a pas que des mesures de «peur»; il y a aussi des alternatives joyeuses – permettez-moi l'expression. Cela dit, il est de notre devoir, du devoir de tout homme et de toute femme politique de dire que c'est une situation grave face à laquelle on doit prendre un certain nombre de mesures.

Que ces mesures plaisent ou ne plaisent pas, c'est autre chose, mais ici on ne crée pas de la peur. Elle existe. Il suffit de voir les pics de chaleur... Encore une fois, on ne les a pas inventés... Il suffit de voir la mort de nos glaciers, on ne l'a pas inventée. Mesdames et Messieurs, quand vous allez en montagne, vous les

voyez, vous les touchez, ces glaciers qui sont en train de disparaître... Eh bien, tout cela n'est pas le fruit d'une imagination, c'est la réalité, et le monde scientifique nous a prouvé que cela était dû à un réchauffement du climat qui est provoqué lui-même par le CO<sub>2</sub>. Que faisons-nous pour cela? Comment allons-nous adapter nos vies et nos façons de vivre? C'est cela dont il s'agit. Vous y croyez ou vous n'y croyez pas, après, c'est comme saint Thomas... En tout cas il est de notre responsabilité de tenter d'y répondre.

**La présidente.** Je vous remercie. Pour le Parti libéral-radical, Madame Kraft-Babel, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (PLR).** Merci, Madame la présidente...

**La présidente.** Ah, pardon, je vous prie de m'excuser... Je passerai la parole tout de suite après au groupe de l'Union démocratique du centre. J'ai oublié, j'ai sauté votre tour... Allez-y, Madame Kraft-Babel, désolée.

*M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel.* Ecoutez, le Parti libéral-radical a principalement une question. C'est une question de méthode sur le concept et la procédure de cette soirée. En fait, qu'attendez-vous de nous ce soir? Parce que je crois que nous sommes tous d'accord sur le fait que nous voulons participer à l'amélioration de la situation. Je crois qu'il n'y a personne ici qui nie le fait qu'il faut améliorer la situation.

En revanche, on ne sait pas très bien ce qu'est un objet D-29 et quelle sera notre marge de collaboration dans ce processus. On ne peut pas laisser passer simplement comme ça une présentation pour laquelle nous vous remercions, que nous avons lue attentivement, sans y apporter quelques éléments de remarque. Ce sera notre seule intervention puisque le groupe libéral-radical a décidé de poser toutes ses questions par écrit. Nous nous bornerons à des remarques. Il y aura quelques questions orales de l'un ou l'autre de mes collègues, mais disons que nous poserons essentiellement nos questions par écrit. Notre question, c'est donc de savoir jusqu'où nous pouvons participer et s'il est possible, comme pour les objets divers D-39 (*ndlr: le plan financier d'investissement*), de déposer une ou deux recommandations.

S'agissant des remarques, nous avons observé quelques bizarreries, par exemple la mesure 10 qui concerne «zéro pub». (*Ndlr: la mise en œuvre de l'initiative municipale IN-6 «Genève zéro pub – libérons nos rues de la publicité*

*commerciale!*», laquelle fera l'objet d'une votation populaire en mars 2023.) En fait, elle est intégrée à la Stratégie alors qu'elle fait l'objet d'un référendum. Ça, c'est une question qui nous a surpris.

Ensuite, on a bien compris que vous étiez, vous, les Verts, en campagne pour les élections fédérales et cantonales, mais enfin, s'agissant du niveau municipal, la plupart des projets sont dans notre *pipeline*, dans notre ordre du jour! Par conséquent, nous nous demandons pourquoi il faut, malgré tous les pouvoirs et les majorités que vous avez, décréter une séance urgente supplémentaire ce soir plutôt que de régler les problèmes en interne. On voit que beaucoup de questions sont liées à la gestion de l'administration, par exemple pour les pendulaires. Enfin, qu'est-ce qui vous empêche d'engager plus de personnel local pour remédier à ce problème? Nous nous demandons aussi s'il n'était pas un peu présomptueux d'impliquer les particuliers sur les marchandises en vrac et sur la promotion de la biodiversité sur les balcons, comme si véritablement on arriverait à les influencer à ce point.

La mesure qui a le plus retenu notre attention, c'est la mesure 72. La mesure 72, c'est un projet de création de Maison du climat. Est-ce vraiment urgent quand on sait ce que va représenter sa construction, quand on voit la peine que nous avons à maintenir ou à restaurer nos bâtiments et nos musées? Est-ce vraiment la priorité?

Dans la continuation de cette réflexion, le Parti libéral-radical avait le message suivant à vous faire passer. Lorsqu'il y a urgence, est-ce qu'on ne doit pas commencer à regarder autour de soi? Quelles sont les compétences, qu'avons-nous déjà ici, qu'avons-nous déjà fait? Depuis tant de décennies, tant de siècles même, n'y a-t-il pas des gens qui se préoccupent d'actions responsables et durables? Pour n'en citer qu'une, je citerai la Fondation Aigues-Vertes à laquelle l'Etat avait généreusement alloué un terrain non cultivable. Ce terrain a été transformé par la volonté de ceux qui l'ont exploité en un jardin dynamique et biologique de référence qui nourrit tout le village et bien au-delà. Et ce n'est qu'un exemple car je pense qu'il y en a tant d'autres. Le Parti libéral-radical serait ainsi désolé que l'on n'intègre pas au plan climat des actions de ces groupes, sans préjugés, qu'on a souvent laissés de côté parce qu'ils ne faisaient pas trop parler d'eux, cela afin de créer des synergies et de partir de l'existant, afin de créer ce dont nous pensons, nous, que nous avons besoin, à savoir un pôle de savoirs, de bonnes pratiques, de compétences, de motivations, d'énergies et d'espoir.

Nous pensons que Genève pourrait réellement en être le centre. Nous n'avons que faire d'une Maison du climat qui serait une maison du pessimisme, de la censure, des normes et des interdictions. Et d'ailleurs, si jamais vous lanciez une telle maison, je vous annonce d'ores et déjà que je mènerai avec conviction un référendum avec ma très chère collègue Michèle Rouillet, qui est une championne pour la récolte des signatures. (*Brouhaha.*)

Comme vous le voyez, le souhait que nous avons ce soir, c'est d'être participants à cette cause et au débat. Que pouvons-nous faire, que nous laissez-vous faire? Est-ce que vous nous accorderiez la possibilité de déposer une ou deux recommandations, auquel cas je passerai la parole à mon collègue Maxime Provini qui vous les présentera. Mais si, par hypothèse, vous pensiez que nous n'étions là que pour assister à la conférence de presse du lancement de campagne des Verts, c'est évidemment avec grand regret que peut-être nous nous retirerions puisque vous ne nous feriez dès lors pas de place dans ce débat. Nous ne sommes pas élus pour assister à des présentations mais pour participer autant que possible à l'action et au débat.

**La présidente.** Alors je ne vous remercie pas, Madame Florence Kraft-Babel parce que je peux vous le dire en allemand si vous voulez, *eine Frage*, en italien *una domanda*, en anglais *a question*... (*Brouhaha*.) D'accord! Car là vous venez de prendre trois minutes sur le temps de parole de vos camarades pour pouvoir faire une digression. J'aimerais donc bien qu'à l'avenir vous posiez des questions. Vous aurez largement le temps de débattre de cela à un autre moment. (*Brouhaha*.)

Madame la maire, je vous laisse répondre à la question pour autant que vous l'ayez comprise...

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire.** Merci, Madame la présidente. Madame la conseillère municipale, peut-être quelques clarifications au sujet des objectifs et des modalités d'organisation de cette séance. Comme j'ai eu l'occasion de le dire en introduction, le Conseil administratif a proposé de présenter cette stratégie d'urgence climatique et d'échanger avec le Conseil municipal à ce sujet parce que c'est un document stratégique majeur qui touche toutes les politiques publiques et qui implique aussi – certains et certaines l'ont dit – un changement de paradigme. Les modalités de cette présentation ont été laissées au bureau, qui a choisi qu'elle se fasse lors d'une séance plénière, raison pour laquelle cette séance a été convoquée en utilisant une séance de réserve. De cette façon on ne multipliait pas encore les séances extraordinaires. Sur les modalités, je propose que vous vous adressiez à votre représentant au bureau qui pourra peut-être vous expliquer comment tout cela a été décidé.

Sur le reste, eh bien, c'est la première fois que l'on sort un tel document, alors je pense que nous sommes tous aussi en train d'expérimenter un sujet dont on aurait peut-être dû se saisir il y a bien longtemps. Il se trouve que c'est aujourd'hui que nous présentons cette stratégie. C'est nouveau pour tout le monde. Vous pouvez bien évidemment renvoyer, si vous le souhaitez, ce document en

commission pour que chaque département vienne peut-être vous expliquer en détail les mesures des différents départements. Certaines d'entre elles feront bien sûr l'objet de présentation de crédits. On peut penser à tout ce qui est rénovation et assainissement des bâtiments. On peut penser aussi, dans mon département, à l'électrification du parc de véhicules. Vous serez saisis prochainement d'une demande de crédits de 17 millions à ce sujet et c'est d'ailleurs l'une des mesures phares de ce plan d'urgence climatique. Il y a d'autres mesures de ce document qui ne nécessiteront pas de demandes de crédit mais je pense que c'est important que vous soyez aussi informés de la façon dont l'administration va repenser parfois sa façon de fonctionner et que vous puissiez aussi être associés à ces réflexions, si vous le souhaitez.

Vous disiez que vous souhaitiez être participants; je crois que c'est vraiment l'objectif du Conseil administratif. On a ce premier plan d'urgence climatique, qui est extrêmement dense; je pense que ça vaut la peine d'échanger avec vous sur ce sujet et, si vous souhaitez encore approfondir plus en détail, faire des recommandations ou autres, le Conseil administratif est tout à fait ouvert à les recevoir afin que vous puissiez aussi, si vous le souhaitez, orienter la façon de travailler du Conseil administratif.

**M. Vincent Schaller (UDC).** Ce sera une question simple: quelle est la cohérence entre ce qui vient d'être présenté et le plan localisé de quartier (PLQ) «Bourgogne» sur lequel la population va devoir voter le 12 mars prochain? Le PLQ «Bourgogne» est en violation de la mesure 40, de la mesure 42, de la mesure 43, de la mesure 44 et de la mesure 46. C'est la disparition de zones humides, c'est l'imperméabilisation du sol, c'est la disparition de corridors verts, c'est la création d'îlots de chaleur dans un quartier populaire. Ce PLQ néglige donc totalement les aspects sociaux que vous voulez soi-disant prendre en compte. Les revenus sont particulièrement bas dans le quartier des Charmilles mais c'est l'endroit que l'on choisit de surdensifier et de bétonner massivement. Cela touche donc aussi la mesure 46 puisqu'on y abattra des arbres en grand nombre. Ma question est la suivante: allez-vous abandonner ce PLQ «Bourgogne» pour vous mettre tout de suite au travail sur ces questions de développement durable?

*Des voix. Bravo! (Applaudissements.)*

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Monsieur Schaller, je vous remercie vraiment de votre question parce que ça montre à quel point vous êtes enthousiaste pour défendre et mettre en œuvre cette Stratégie climat. Franchement, aujourd'hui, c'est la bonne surprise de la soirée... L'Union démocratique

du centre qui défend activement toutes ces mesures, je ne m’y attendais pas. Il y a des bonnes surprises... L’Union démocratique du centre qui croit à l’urgence climatique, c’est un gain.

Concernant le PLQ «Bourgogne», il ne viole aucune de ces mesures parce que c’est un PLQ qui prévoit une végétalisation accrue à accès public et non pas privé, et donc qui au contraire diminue le sectarisme, en tout cas la sélection sociale en matière de logements. Car en effet, ou on loge les gens sur notre ville, ou ils doivent loger très loin et potentiellement prendre la voiture pour venir en ville.

Plus sérieusement, tout l’enjeu de la Stratégie climat, c’est de trouver des équilibres entre la nécessité de faire diminuer l’empreinte carbone d’une part – et vous avez raison de relever que, de manière générale, le béton et l’acier sont deux éléments qui pèsent très lourd dans l’empreinte environnementale – et le fait, d’autre part, que ces gens ont de toute façon besoin de se loger quelque part. Or, si vous n’offrez pas des logements de qualité qui soient à une faible distance de la ville... Genève a la chance d’être proche de la notion de «ville du quart d’heure», donc si vous voulez mettre les gens en périphérie lointaine et générer beaucoup plus de transports, là effectivement vous contribuez encore plus à la pollution, aux gaz à effet de serre ainsi qu’à la sélection sociale entre celles et ceux qui ont la chance d’habiter dans de bonnes conditions et celles et ceux qui prennent les restes, en quelque sorte, tout en travaillant pour la collectivité. Ce PLQ fait parfaitement sens dans le cadre de notre stratégie. Je ne sais pas si M<sup>me</sup> Perler souhaite compléter...

**La présidente.** Oui, mais en même temps on a peut-être envie de prendre d’autres questions... Je vous remercie, Monsieur le conseiller administratif. Je passe la parole, pour le groupe du Centre, à M<sup>me</sup> Fabienne Beaud.

**M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (LC).** Merci, Madame la présidente. Ma question concerne l’entretien des immeubles car j’ai lu dans la brochure qui nous a été remise que, depuis 2005, la Ville de Genève pense à rénover les immeubles. Or, on fait le constat aujourd’hui qu’on en est très loin. J’aimerais savoir pourquoi on a pris un tel retard pour rénover les immeubles qui appartiennent à la Ville de Genève et qui logent de nombreuses personnes, qui se plaignent justement des conditions dans lesquelles elles vivent.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Madame la conseillère municipale, s’agissant de l’entretien des immeubles, si vous vous souvenez, il y a eu des questions orales déjà la semaine passée auxquelles j’ai répondu, mais je

vous le redis très volontiers: la question de l'entretien des immeubles est une préoccupation majeure du Conseil administratif, surtout en regard du plan d'urgence climatique et des mesures que nous allons prendre, puisque l'assainissement des immeubles va participer notamment et aux économies d'énergie et à la diminution de notre empreinte carbone. Ce souci est vraiment tout à fait prédominant.

Maintenant, sur la rénovation des grands ensembles, vous constatez qu'on en est très loin. Je ne peux que vous donner raison sur le constat de l'inertie des administrations ou des politiques jusqu'il y a peu. Toujours est-il que la Ville de Genève, et vous le savez, avait déjà un plan d'assainissement de ses immeubles. Pas spécifiquement parce qu'il y avait une urgence climatique – elle n'était pas encore déclarée –, mais parce que nous avons un devoir d'entretien de notre patrimoine administratif et financier.

Avec cette conscience-là, vous le savez, il y a eu de nombreuses études et de manières de planifier l'assainissement de ces immeubles, puisque la Direction du patrimoine bâti (DPBA) ne peut pas tout entreprendre en même temps. Il y a donc une planification déjà dans le cadre d'une stratégie à l'interne sur le patrimoine financier, c'est-à-dire les logements, et sur le patrimoine administratif, c'est-à-dire les autres locaux, les musées, les théâtres et les locaux administratifs. Rappelez-vous que nous utilisons l'outil Stratus qui montre bien le niveau d'urgence des rénovations d'immeubles. Nous nous employons à rattraper le retard. Simplement, ce n'est pas si simple puisqu'on est confronté à une capacité à faire.

Notre administration a x personnes, x moyens pour empoigner cet assainissement d'ensemble. Les entreprises doivent pouvoir suivre et on ne peut pas ouvrir tous les chantiers en même temps, en particulier pour les locatifs où souvent on ne peut pas garder les locataires dans les immeubles pendant les travaux. Il faut donc les reloger. Or, vous n'ignorez pas qu'il manque de logements en ville de Genève, sur le canton de Genève d'une manière générale et même en Suisse, avons-nous appris ces derniers jours par la presse. Il faut donc reloger ces personnes avant de pouvoir entreprendre l'assainissement de l'immeuble. On peut planifier de manière simple mais il y a la nécessité de replacer un certain nombre de locataires puisqu'on ne va pas purement et simplement résilier leur bail, ce ne serait pas convenable.

Je partage votre point de vue sur le fait que certains immeubles sont moins confortables que les standards qui prévalent actuellement dans les immeubles neufs. Néanmoins, nous avons et j'ai le souci qu'il n'y ait pas de logement à la limite de l'insalubrité. Ça, il faut le reconnaître, la Gérance immobilière municipale (GIM) et la DPBA font quand même de gros efforts pour réparer. Cela étant, je suis d'accord que réparer, c'est une chose, et assainir c'est encore mieux. Donc on a toute une stratégie. Vous savez que le Canton a d'ailleurs aussi voté en faveur de gros investissements. Donc nous nous organisons pour essayer à la

fois d'entretenir les immeubles, ce qui n'a pas été fait jusqu'il y a peu; on laissait aller et on rénouvait. Le Conseil administratif pense actuellement qu'il vaut mieux entretenir et obtenir les budgets nécessaires pour l'entretien courant car cela évitera de grosses rénovations à plus long terme qui seront évidemment toujours plus coûteuses, je vous l'accorde.

**La présidente.** Je vous remercie, Madame la conseillère administrative. Pour le groupe des Verts, la parole est à M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar.

**M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar (Ve).** Merci beaucoup, Madame la présidente. L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable basée sur le profit à un modèle économique qui combat le gaspillage, la perte de ressources et d'énergie. L'économie linéaire repose, elle, sur la recherche d'une production infinie avec des ressources limitées en utilisant au maximum les matières premières disponibles: le bois, le pétrole, le charbon. Elle peut se résumer en quatre mots: extraire, fabriquer, consommer et jeter. (*Brouhaha.*) Quels sont les nouveaux acteurs, les nouvelles synergies et les initiatives innovantes que la Ville de Genève met en place pour réaliser la transition d'une économie linéaire basée sur la consommation et le profit vers une économie circulaire qui combat le gaspillage et la perte de ressources? (*Exclamation.*)

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** Dans l'axe 1, «consommation de biens et services», il y a effectivement des points forts, entre autres la promotion des produits locaux. L'idée est évidemment de favoriser ces derniers. Tout récemment nous avons même mis des locaux de la GIM à la disposition des vigneronnes et vigneronnes pour qu'ils puissent exposer leur production. Ce sont des points qui sont bien sûr importants.

Il s'agit également de faire notre effort là où nous pouvons développer un certain nombre de projets de développement de l'agriculture urbaine, même si nous savons que cette agriculture ne va évidemment pas alimenter toute la ville. Et puis la Ville de Genève va continuer, vous le verrez aussi dans la Stratégie climat, ce qu'on appelle les trois R, à savoir réduire nos déchets, réparer – ça, c'est par *Ge-repare.ch* qu'on le fait – et puis réutiliser ce que nous avons. Nous avons un projet de végétalisation dans un parking de la Ville de Genève. Eh bien, on débétonne et, ce que l'on retire, nous allons le donner à une entreprise qui, elle, a un projet de construction et qui va réutiliser ces matériaux; elle nous redonnera la terre qu'elle va sortir pour sa propre construction. Il y aura ce type de collaboration.

Il est indispensable de donner une certaine publicité quand cela survient et c'est pour ça que je me permets aujourd'hui d'en parler.

C'est extrêmement important d'être dans ce circuit court avec les entreprises, de favoriser ce genre d'actions. Je peux d'ailleurs vous dire, Madame, que l'économie locale est intéressée par ça. Elle voit aujourd'hui les entraves, elle voit aussi l'intérêt qu'elle peut trouver à ce genre de collaboration. Ce n'est pas né du jour au lendemain, pour celles et ceux qui disent que ça fait des siècles qu'on ne fait rien. Depuis très longtemps la Ville de Genève mène cette politique, propose cette diffusion d'idées ou ce soutien entrepreneurial par exemple à travers le Prix des idées de développement durable pour les entreprises d'avenir (IDDEA) ou à travers les subventions à la Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire. Ce genre d'actions que la Ville de Genève mène depuis très longtemps portent aujourd'hui leurs fruits. Il y a évidemment la situation internationale; tout ça, c'est extrêmement important et nous allons continuer.

Je ne veux pas rentrer dans le détail de chacun de ces axes mais, vous avez raison, pour nous, c'est encore un champ très vaste qui est plus qu'exploratoire puisqu'il s'agit d'actions que nous pouvons mener afin de faciliter cette économie circulaire, de la développer et de promouvoir les filières locales de proximité, de partage, de locations, de seconde main – c'est extrêmement important. Nous allons continuer à approfondir ce genre de travail. J'ai répondu très globalement mais je suis prêt à répondre de manière beaucoup plus technique et précise sur chacune des actions que nous menons.

**M<sup>me</sup> Olivia Bessat-Gardet (S).** Tout d'abord un grand merci pour ce travail titanesque qui a été abattu sur cette Stratégie climat. Je ne sais pas si vous l'avez toutes et tous lue, mais, moi, je me suis penchée sur la brochure et ça m'a donné envie d'en savoir encore plus. Donc je suis allée dans le document technique qui, lui, est ultra-détaillé. C'est vraiment un travail colossal. Bravo! Vraiment un grand bravo à toutes celles et à tous ceux qui ont été impliqués pour élaborer cette stratégie.

Nous évidemment, en tant que Parti socialiste, on ne peut que se réjouir de la voir devant nous, cette Stratégie climat de la Ville de Genève car c'est la concrétisation de la résolution R-242 du Parti socialiste qui avait été soutenue par l'Alternative, qui déclarait l'urgence climatique et qui demandait que le Conseil administratif définisse une stratégie transversale de lutte contre le réchauffement climatique. Maintenant que j'en ai fini de l'autocongratulation, je vous propose de poser ma question...

Elle concerne la mise en œuvre de cette stratégie. Ce document, c'est une stratégie, une direction mais un plan de mise en œuvre est évidemment nécessaire. Il

faut savoir «quoi» – ça, c'est assez défini –, «comment», «où» – est-ce qu'on parle de la ville en général, est-ce qu'il n'y aurait pas une priorisation à faire par quartier par exemple? Il faut répondre au «quand» et au «par qui».

En application de ladite stratégie, il va falloir prioriser. Vous l'avez déjà fait en proposant ces 78 mesures, mais ce n'est pas rien, 78 mesures! On ne peut pas tout faire en même temps. Et quel est le délai de mise en œuvre? J'imagine que ce n'est pas la fin de la législature. C'est éminemment ambitieux. Et puis quels sont les indicateurs qui permettent de monitorer un peu le progrès sur cette Stratégie climat et de déterminer ce qui constitue un succès? (*Brouhaha.*) Si vous me laissez parler, je pourrai élaborer un peu. Et combien ça va coûter, tout ça? C'est là aussi l'intérêt d'avoir un plan de mise en œuvre car sinon, si on a un crédit à droite, un crédit à gauche pour ceci et pour cela, on navigue à vue. Donc on a besoin d'avoir un plan de mise en œuvre.

Un aspect particulier de cette stratégie et de sa mise en œuvre, c'est la gouvernance. Quelle sera la gouvernance? Une gouvernance transversale vraisemblablement puisqu'on a un comité de pilotage, des task force, une direction de projet, un Conseil administratif... Est-ce qu'on parle de la mise en place d'un service de pilotage qui viendrait épauler toutes ces instances? Peut-on assurer aussi la dimension transversale de la stratégie? Il y a neuf axes qui englobent tous les rôles de la Ville: planification, gestion, incitation, sensibilisation, négociation, exemplarité, et toutes les politiques publiques sont concernées, d'accord? Donc, est-ce une stratégie qui dépasse le seul domaine du climat ou est-ce une vision pour la Ville de Genève tout entière? Ma question: où en est ce plan de mise en œuvre et comment assurer la transversalité de cette Stratégie climat?

**La présidente.** Je vous remercie, Madame la conseillère municipale. Je rappelle qu'il est 19 h, que le groupe Ensemble à gauche n'a toujours pas posé sa question. Je remercie le Conseil administratif d'être bref dans sa réponse afin de respecter aussi le temps de parole d'Ensemble à gauche. Je suis vraiment désolée, Madame la conseillère administrative... Ça tombe sur vous mais c'est vrai qu'ils ont de la peine à comprendre la différence entre les questions et les prises de position.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Madame la conseillère municipale, vos questions sont pertinentes. On vous a montré la gouvernance... Quant à la mise en œuvre, eh bien, nous avons sorti ce plan d'urgence climatique en février 2022 et nous ne sommes pas restés les bras croisés dans l'intervalle.

Très rapidement... Le Conseil administratif se réunit très régulièrement pour prendre un certain nombre de décisions quant à la mise en œuvre. Il ne vous aura

pas échappé qu'un certain nombre de mesures sont déjà en cours ou achevées. Le Conseil administratif fait du reste une sorte de monitoring sur le suivi des mesures et quand elles interviendront. S'agissant du département que je préside, je vous ai parlé d'un certain nombre de mesures qui se concrétiseront dans la transversalité puisque celui-ci répond aussi à des demandes de l'ensemble des autres départements. Nous faisons donc très régulièrement des points de situation.

Vous avez constaté qu'il y avait des mesures phares et que celles-ci étaient prioritaires. Ça vous donne déjà une idée par rapport aux autres mesures, lesquelles s'ajoutent au fur et à mesure dans une planification qui vous semble inexistante dans ce document et qui pourrait apparaître comme désordonnée au regard de ce que je viens de vous dire, toujours est-il que ce plan de mise en œuvre est en train de se mettre en place plus précisément grâce au vote de ce Conseil municipal, lors du budget, en faveur de deux postes au Service d'urbanisme et aussi quant à la recherche d'un plan de financement. Cette mise en œuvre transversale est assurée; elle n'est pas encore visible mais ce que je vous propose, puisque le temps nous est compté ce soir, c'est de vous la détailler dès que nous aurons eu notre prochaine séance in corpore du Conseil administratif.

**La présidente.** Je vous remercie. Pour le dernier groupe, Ensemble à gauche, Monsieur Gazi Sahin, vous avez la parole.

**M. Gazi Sahin (EàG).** Merci, Madame la présidente. Je ne sais pas si c'est au nom du groupe car mes camarades auront d'autres questions à poser. Moi j'ai une question. Ça a été dit, 76% des émissions sont indirectes, donc l'urgence climatique c'est certes local, mais c'est avant tout et surtout global.

Pour arriver à une société décarbonée, il faut avoir des stratégies à l'échelle internationale. Dans ce sens, Genève est éminemment internationale et nous pensons qu'elle a beaucoup à apporter par ses compétences, par ses capacités, par sa prise de conscience. J'aimerais savoir quels sont les niveaux d'investissement et d'intervention de la Ville de Genève pour apporter des solutions, pour proposer des projets à l'échelle internationale et au-delà de ses frontières, à commencer par exemple par la France voisine.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Vous avez raison, Monsieur le conseiller municipal, sur le rôle de la Ville de Genève au plan international. Il y a plusieurs niveaux. On a un niveau fédéral, un niveau cantonal, on vous l'a expliqué, et un niveau municipal. Nous sommes partis du principe avec ce plan très ambitieux que les petits ruisseaux faisaient les grandes rivières. Mais il subsiste le niveau international...

Vous avez évoqué la France voisine; vous avez tout à fait raison. Je l'ai dit dans mon introduction, la Ville de Genève est représentée au sein du Grand Genève. Le Grand Genève, c'est un bassin de plus d'un million d'habitants qui comprend des communes de la France voisine – département de la Haute-Savoie et département de l'Ain –, le canton de Vaud et le canton de Genève. La Ville de Genève y est représentée puisque la ville est au centre, constituant un pôle attractif pour tout ce bassin.

Nous sommes en train d'organiser la vie de ce bassin de plus d'un million d'habitants sur tous les plans, l'aménagement du territoire, la mobilité, les entreprises, enfin tout ce qui peut concerner la vie pratique au sein du Grand Genève. Jeudi prochain, nous allons signer une charte qui se lie à l'urgence climatique, puisqu'elle s'intéresse, à partir de nos échelles respectives, à comment mettre en place et à quelle échéance ce que le Grand Genève a décidé de prendre comme mesures. Par exemple, pour la mobilité, il s'agit de la faciliter et de voir, pour les frontaliers de Vaud ou de France, comment ils viennent et comment on s'organise. L'exemple le plus parlant, c'est le Léman Express qui permet de drainer un certain nombre de personnes. En termes d'aménagement du territoire, l'enjeu est de concentrer plutôt les habitations autour des gares afin de permettre d'améliorer la mobilité. Nous avons aussi une série de mesures à l'échelle du Grand Genève qui sont regroupées entre l'Etat de Vaud, l'Etat de Genève, le département de la Haute-Savoie et celui de l'Ain.

**La présidente.** Je vous remercie, Madame la conseillère administrative. Cette séance convoquée au sens de l'article 37, alinéa 1, lettre b du règlement du Conseil municipal à la demande du Conseil administratif est maintenant terminée. Le bureau et les chefs de groupe ont décidé que nous nous arrêtons là. Nous reprendrons nos travaux à 20 h 30 en séance ordinaire. Si toutefois un certain nombre de questions subsistent, comme je peux le voir à la liste des demandes de prises de parole, celles-ci pourront être posées par interpellation écrite ou orale ou par question orale ou écrite. (*Brouhaha.*) Cette séance est levée. (*Remarque de M. Sormanni.*) Monsieur Sormanni, vous n'étiez absolument pas obligé de participer à cette séance à la con, comme vous dites. (*Brouhaha.*)

Séance levée à 19 h 10.

SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	5494
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	5494
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	5494
4. Présentation de la Stratégie climat de la Ville de Genève (D-29) . . . . .	5495
(Interventions) . . . . .	5527

La secrétaire administrative du Conseil municipal:  
*Isabelle Roch-Pentucci*